• *École secondaire française*

Les parents s'opposent aux scénarios de la Commission scolaire catholique d'Edmonton

EDMONTON - Plus de 150 parents se sont rendus mardi dernier à une assemblée générale spéciale de la Société des parents pour les écoles francophones d'Edmonton, pour discuter des propositions de la Commission scolaire catholique d'Edmonton au sujet de l'école secondaire francophone.

La Commission proposait un certain nombre de scénarios pour régler entre autres, l'épineux problème de la situation à l'école J.H. Picard. Cependant, les parents estiment que les propositions mises de l'avant par la Commission scolaire ne répondent ni à leurs voeux, ni aux besoins des étudiants.

Les directeurs de la Société ont présenté à l'assemblée quatre principes directeurs, qui ont été adoptés par les membres de la Société:

1. Ne pas toucher à l'école Maurice Lavallée aussi longtemps qu'il n'y a pas de bâtiments pour loger définitivement l'ensemble des classes (maternelle à la 12e année);
2. Obtenir que la Commission scolaire catholique d'Edmonton décide de fonder une école secondaire catholique francophone, c'est-à-dire créer une nouvelle entité administrative avec son directeur responsable de développer un projet éducatif pour francophones et de sélectionner le personnel pour cette école;
3. Obtenir que dès septembre 1988, le programme d'immersion de la 9e à la 12e année soit logé dans un bâtiment autre que l'école secondaire francophone;
4. Encourager la décision de construire un nouveau bâtiment sur le terrain de l'école Maurice Lavallée.

Au cours de cette réunion, les parents ont discuté des pressions à exercer sur la Commission scolaire pour s'assurer que les commissaires en arrivent à une décision aussi favorable que possible. Cette décision sur l'école secondaire française sera prise par les commissaires le 29 février prochain.

Il a été décidé d'inviter la population francophone d'Edmonton à écrire ou à téléphoner aux commissaires pour leur faire connaître leurs objections aux scénarios proposés par la Commission scolaire. On sollicitera aussi l'appui des organismes et associations francophones de la capitale.

Et pour le 7 mars, date à laquelle la décision sera rendue publique, Francophonie Jeunesse de l'Alberta s'est chargée d'organiser un rally qui partira de l'Assemblée législative à 18h30 pour se diriger ensuite vers les locaux de la Commission scolaire situés sur la 106e rue.

Pour M. Frank McMahon, président de la Société des parents pour les écoles francophones, «...il est très important que la population d'Edmonton manifeste son appui aux positions prises par la Société.» Il encourage fortement les francophones à écrire ou à téléphoner aux commissaires des écoles catholiques, et souligne aussi que les lettres doivent parvenir à la Commission scolaire au plus tard le 29 février.

Il rappelle que le conseil scolaire est composé des personnes suivantes: M. Francis O'Hara, président, Mme Catherine Chinak, vice-présidente, Mme Simone Demers-Secker, Mme Alice Gagné, M. Ken Alyluia, et M. Jim Shinkaruk.

M. McMahon conseille aux francophones d'envoyer une copie de leur lettre à Mme Nancy Betkowski, ministre de l'Éducation et à M. John Brosseau, surintendant de la Commission scolaire catholique d'Edmonton, afin de donner plus d'impact à leur intervention.

LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 22 n°8 Edmonton, le vendredi 26 février 1988 20 pages 0,50

Éditorial de Guy Lacombe

La solution approche

Page 4

SOMMAIRE

• *Promotion hivernale*

Le Bonhomme Carnaval a participé au Winter Cities Showcase '88



Lors du Winter Cities Showcase 1988 tenu du 15 au 19 février dernier dans la capitale, la province de Québec avait toute une délégation d'industriels et de commerçants venus vanter les produits de la Belle Province. À l'occasion d'un cocktail offert par le Bureau du Québec à Edmonton, le Bonhomme Carnaval et le directeur général du Carnaval de Québec M. Pierre Boivin ont fait la promotion de cet événement d'hiver annuel de la Vieille Capitale. Le célèbre Bonhomme pose ici en compagnie de Messieurs Gérard Vézina représentant en chef du Bureau du Québec à Edmonton Me Louis Desrochers, Pierre Boivin et Albert Tardif. *(Photo Pierre Brault)*

Semaine internationale du scoutisme du 21 au 27 février '88

• *En dernière heure*

La LOTO-FRANCO est annulée

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que le Comité exécutif de l'A.C.F.A. provinciale et le Comité de la Loto-Franco ont décidé de mettre un terme au projet de loterie.

Cette décision a été prise après un examen sérieux des résultats obtenus à date. Selon les organisateurs, les ventes réalisées à date ne permettent pas de croire que cette loterie aurait atteint les objectifs fixés même si on avait prolongé la vente de plusieurs mois. Les responsables sont d'avis qu'il valait mieux annuler la loterie dès maintenant afin de minimiser les dépenses.

La Loto-Franco aura toutefois des effets positifs immédiats dans la communauté car l'A.C.F.A. provinciale distribuera tel que promis 15% des sommes recueillies aux organismes et associations qui ont participé à la vente des billets, au prorata de leurs ventes respectives. Et trois heureux gagnants peuvent déjà jouir de leur prix de 5 000$ remis lors des tirages «early bird».

Il est évident que lorsque tous les billets et livrets auront été recueillis, le remboursement des billets s'effectuera dans les délais les plus raisonnables et il s'agit d'un remboursement automatique, ce qui veut dire que les acheteurs de billets ne seront pas obligés d'en faire la demande.

Nous aurons l'occasion d'en parler plus longuement au cours des prochaines semaines.

• *Edmonton-ouest*

Un nouveau comité de parents voit le jour

EDMONTON - Un nouveau Comité de parents a été formé dimanche dernier à Edmonton-Ouest en vue de la création d'une nouvelle école française, de la maternelle à la sixième année pour septembre 1988.

Lors de la réunion qui a eu lieu au Centre Régional des Soeurs Grises, les personnes présentes ont élu M. André Courteau à la présidence de ce Comité. Mme Aline Savoie a été élu vice-présidente et Mme Hélène Landry, secrétaire.

Le mandat que s'est donné ce nouveau comité de parents est de négocier avec le Conseil scolaire catholique d'Edmonton, l'ouverture d'une nouvelle école française pour cette partie de la ville. On a d'abord parlé d'une école qui offrirait des cours de la maternelle à la troisième année, pour alimenter ensuite l'école Maurice Lavallée, mais les parents ont été d'avis qu'il serait préférable, en fin de compte, d'aller jusqu'à la sixième année. Selon M. Courteau, il y a amplement d'enfants pour justifier une telle école. Il n'y a présentement, pour toute la ville d'Edmonton, qu'une seule école française, soit l'école Maurice Lavallée qui est située du côté sud, dans le quartier de Bonnie Doon.

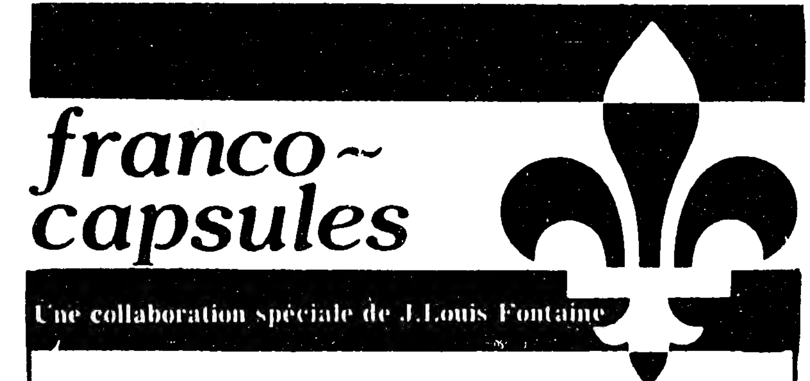
La difficulté la plus importante à laquelle sera confronté le nouveau comité sera vraisemblablement de trouver un local adéquat pour cette nouvelle école. C'est du moins ce qui est ressorti des discussions de cette rencontre qui n'aura quand même duré qu'une heure.

Parmi les personnes présentes à cette assemblée de dimanche dernier, on remarquait l'abbé Raymond Sévigny, curé de la paroisse Ste-Anne, Mme Alice Gagné, commissaire pour les Écoles catholiques d'Edmonton, Mlle Agathe Gaulin de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton, et M. Alain Tremblay, directeur de la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

Un avant-goût du printemps et des plaisirs de la Cabane à sucre



Samedi dernier au centre-ville d'Edmonton, les organisateurs ont eu l'occasion de faire la promotion de la Cabane à sucre '88 qui se tiendra le dimanche 6 mars prochain. En plus d'avoir le plaisir de lécher la palette, les passants pouvaient écouter des chansons françaises exécutées par la chorale Les Chantamis. La température clémente et très agréable malgré le vent donnait réellement un avant-goût du printemps qui est à nos portes. *(Photos Pierre Brault)*



Une collaboration spéciale de J.Louis Fontaine

Le TNO se loge à sa propre enseigne

Le Théâtre du Nouvel Ontario annonçait ces jours derniers qu'il est la première compagnie de théâtre franco-ontarienne à devenir propriétaire d'un édifice. En effet, le TNO s'est porté acquéreur de l'édifice "Canada Bread" à Sudbury dans le nord-est ontarien et celui-ci sera rebaptisé "La bâtisse du TNO". Cet achat vient appuyer de façon plus tangible le succès remporté par l'équipe du TNO dans son pari de faire revivre à Sudbury un théâtre de création authentique et profondément humain. L'édifice qui a été acheté au coût de 140 000$ nécessitera des rénovations de l'ordre de 110 000$.

Service de vidéocassettes à Iroquois Falls

La Bibliothèque municipale d'Iroquois Falls dans le nord-est de l'Ontario offre depuis la fin de 1987 à ses abonnés un nouveau service de vidéocassettes. Ce programme n'est pas destiné à faire concurrence aux distributeurs commerciaux de vidéocassettes dans la cette ville du papier et, pour cette raison, la collection ne contient pas un nombre de titres "populaires" ou des films récents mais plutôt des documents éducatifs et culturels. Sur une collection initiale d'une centaine de cassettes, le quart est en langue française. Sur une population d'environ 6 500 habitants, la moitié est de langue française.

Réédition d'un réputé livre de cuisine acadienne

Les Acadiens d'origine implantés un peu partout au Canada seront sans doute heureux d'apprendre qu'une nouvelle édition de "La cuisine traditionnelle en Acadie" de Marielle Cormier-Boudreau et Melvin Gallant vient de paraître aux Éditions d'Acadie. Cet excellent ouvrage, dont le tirage atteint maintenant son 17e mille présente un historique des traditions et coutumes culinaires chez les Acadiens du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ile-du-Prince-Édouard et des Iles-de-la-Madeleine. Il s'agit d'un événement fort attendu puisque ce titre était considéré comme épuisé depuis déjà plus d'un an. INFO: Éditions d'Acadie, C.P. 885, Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 8N8.

Le Commerce "à distance" de Sudbury

Dès l'automne 1988 à l'Université Laurentienne de Sudbury dans le nord-est ontarien, on offrira en français le baccalauréat spécialisé en Commerce aux candidats franco-ontariens partout dans la province d'Ontario par le truchement du département de l'Éducation permanente. Gérard Lafrenière, professeur au sein de l'École de Commerce souligne que "c'est le projet le plus ambitieux du genre dans l'histoire de l'éducation à distance au Canada français". Ceci permettra à l'Université Laurentienne de faire une contribution majeure pour le développement économique des francophones partout dans le pays.

• *Développement et paix*

Normand Breault confirme le visage francophone de cet organisme

IDA TETREAULT, S.A.S.V.

EDMONTON - M. Normand Breault, du bureau central de Développement et Paix à Montréal, était de passage en Alberta du 8 au 14 février. Il s'était donné comme l'objectif de son voyage de confirmer le visage francophone de Développement et Paix dans l'Ouest canadien. Après une randonnée au Manitoba et en Saskatchewan il a visité plusieurs centres francophones de l'Alberta, soit Calgary, Edmonton, St-Paul, Bonnyville et Donnelly, où il a rencontré des représentants des paroisses francophones de la région de Rivière-La-Paix.



Normand Breault

Dans tous les endroits visités l'hospitalité traditionnelle des canadiens-français ne s'est pas démentie. La venue de M. Breault répondait à un besoin des francophones dans les différentes localités: désir de contribuer au développement des pays du Tiers-monde et satisfaction de pouvoir s'exprimer en français. L'historique des régions visitées, présentée de diverses façons, a contribué à faire connaître de manière intéressante la figure francophone de la province.

Dans ses exposés M. Breault raconte d'abord l'histoire des débuts de Développement et Paix fondé en 1967 par les évêques canadiens inspirés de Vatican II et de la lettre encyclique de Paul VI sur le développement des peuples. Cet organisme a reçu le mandat de promouvoir la solidarité internationale par un programme d'éducation au Canada et un appui financier à des projets de développement socio-économique dans les pays du Tiers-monde. Les conditions qui ont conduit à la fondation de Développement et Paix existent encore aujourd'hui.

Au cours de sa causerie M. Breault explique les effets néfastes que peuvent avoir, excepté dans des situations d'urgence, l'aide alimentaire aux pays pauvres, dont les conséquences sont de rendre leur population dépendante des pays riches et de donner l'impression que ces peuples sont incapables de prendre en main leur destinée. Il suffit de soutenir les projets que ces gens entreprennent afin qu'ils se prennent eux-mêmes en charge.

Il nous invite ensuite à appuyer deux recommandations du comité parlementaire sur l'aide au développement, présidé par M. William Winnegard:

«Que, mis à part l'aide d'urgence, l'aide alimentaire soit réduite de façon à ne pas dépasser 10% de tout le budget de l'aide internationale.»

«Que l'agriculture et la production alimentaire demeurent des priorités du programme d'aide canadienne. Que cette aide aille d'abord et avant tout aux petits agriculteurs.»

Le grand nombre de questions posées après son exposé démontre l'intérêt qu'il a suscité.

Un vidéo fait lors de la rencontre à Donnelly pourra probablement être mis à la disposition de ceux qui le désirent.

À la 3...

• *Assemblée annuelle*

«Au gouvernail d'une communauté vivante»

PIERRE BRAULT

BONNYVILLE - L'an dernier les membres de l'A.C.F.A. régionale de Bonnyville avaient comme thème de leur assemblée annuelle et programmation «Le vent dans les voiles». Après une année assez fructueuse tant au point de vue activités que financier, on a voulu entreprendre cette nouvelle année en prenant comme thème «Au gouvernail d'une communauté vivante».

Il faut dire que le thème a été bien choisi car il faudra effectivement un bon gouvernail pour mener à bon port ce navire régional de la francophonie albertaine.

Après avoir été les locataires d'un édifice dans le centre-ville de Bonnyville durant onze ans, pour y loger le centre communautaire, qui sert de lieu de rendez-vous de la francophonie régionale et de bureau, les dirigeants ont décidé de se porter acquéreur de cet édifice situé dans un endroit stratégique de la ville.

Comme le disait si bien M. Réal Girard, agent de développement communautaire de la régionale, «pour la régionale de Bonnyville, le concept de «Communauté Vivante» prend donc un sens un peu particulier puisque ses membres doivent faire face à une responsabilité financière de 220 000$. C'est pourquoi nous mettons un accent spécial sur «le gouvernail» de notre communauté vivante. Désormais, le sort de l'A.C.F.A. de Bonnyville est intimement lié au succès de cette aventure financière.»

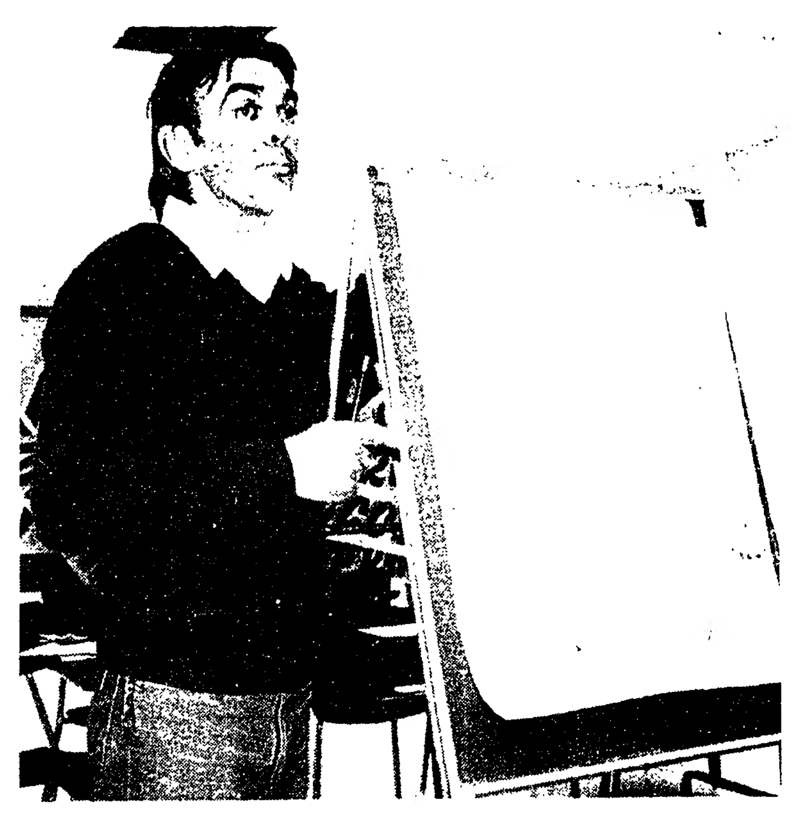
Il faut dire que les dirigeants de la régionale se donnent cinq ans pour franchir cette étape fort importante de rentabiliser les opérations de cet édifice.

La programmation 1988-89 gravite évidemment autour du MULTI-CENTRE et elle a été présentée par M. Girard aux membres lors de l'assemblée annuelle tenue le vendredi 4 février dernier.

Le grand objectif de cette demande du subvention de 50,000$ devant servir à la programmation «c'est pour la communauté francophone de la région de Bonnyville qui vient de se «payer» un MULTI-CENTRE, de «participer activement à la vie de la communauté fournissant ainsi à la population un outil de rapprochement.»

PREMIER PAS

Au cours de la prochaine année, le Comité de gérance veut entreprendre les démarches nécessaires pour la rentabilisation du Centre; planifier et organiser une levée de fonds avec un objectif de 120,000$ d'ici cinq ans et finir de payer le MULTI-CENTRE A.C.F.A.. Pour ce faire, on a prévu un budget de 3 600$.



M. Réal Girard, agent communautaire à Bonnyville a présenté aux membres de la programmation pour l'année 1988-89 et le budget s'y rattachant qui s'élève à 50 000$. L'acquisition du nouveau Multi-Centre est un nouveau défi à relever pour les francophones de la régionale de Bonnyville. *(Photo Pierre Brault)*

DÉVELOPPEMENT PAR LA CULTURE

On veut garder l'ancien «Carrefour» et le développer en magasin local où les francophones retrouveront les mêmes services et encore un peu plus. On veut aussi conserver et développer les nombreuses activités socio-culturelles qui permettent aux francophones de la région de se réunir dans un atmosphère de détente. On dénombre pas moins de huit activités de ce genre à la régionale de Bonnyville qui conincident avec une fête traditionnelle canadienne-française

AFFIRMATION CULTURELLE

La régionale veut se pencher davantage sur les moyens à prendre pour améliorer ses communications avec ses membres à Bonnyville même et dans les autres communautés: en développant un réseau de communications et de publicité adéquats; en élaborant une campagne efficace de «visites des familles». Le président sortant M. René Dallaire a admis que la visite des familles n'a pas été faite au cours de la dernière année, mais que ce serait probablement un bon moyen pour recruter de nouveaux membres. Donc le secteur du développement communautaire demandera un budget total de 8 600$.

ÉPANOUISSEMENT CULTUREL

Dans ce secteur, celui de l'Éducation, plusieurs comités sont déjà formés ou sont en formation pour se pencher sur les dossiers suivants: Garderie française, Coin-des-Lutins, Comité de parents, Camp de jour, Éducation Permanente et Formation des ressources humaines. La régionale a comme objectif de former des comités de personnes impliquées dans l'Éducation qui se tiendront au courant des grands dossiers de l'Éducation et qui deviendront des comités de surveillance auprès des institutions scolaires afin de s'assurer du respect constitutionnel des droits des francophones.

Cet objectif a fait l'objet d'une réplique directe et non-équivoque de la part du président de la Commission scolaire catholique du Lakeland M. Jean-Claude Lajoie qui a dit: «La Commission scolaire n'acceptera jamais ce genre de comité de surveillance. Il y a longtemps que nous attendons la formation d'un comité pour établir des relations officielles avec les francophones de l'A.C.F.A. régionale.»

En ce qui concerne les camps d'été, malheureusement ils n'auront pas lieu cet été car la réponse de la part des francophones de Bonnyville n'a pas été suffisante et de toute manière les camps au lac ne sont plus disponibles. On remplacera ce camp par un «Camp de jour» qui se tiendra au Multi-Centre. Le secteur Éducation prendra 4 400$ du total du budget.

SECTEUR POLITIQUE

Un comité formé d'adultes et de jeunes veillera à ce que les services religieux répondent aux besoins des francophones. Il verra aussi à organiser un camp de pastorale de 2 semaines en français en collaboration avec la paroisse de Bonnyville ainsi que des conférences en français sur de grands dossiers religieux. On sait que dans de nombreuses paroisses les francophones ont de la difficulté à avoir des services en français, même si ce sont eux qui ont fondé ces paroisses. Le prétexte est toujours le même le nombre de francophones ne justifie pas de donner le service et de toute manière les francophones parlent et comprennent l'anglais.



René Dallaire

La régionale veut recevoir au moins une fois dans son Centre les représentants municipaux, provinciaux et fédéraux. Elle veut aussi diversifier les activités dans d'autres communautés régionales et développer des projets conjoints avec d'autres régionales.

RÉALISATIONS

Il est évident que pour réaliser toutes ces choses il faut prévoir une administration stable et démocratique dans un endroit stratégique. C'est pourquoi la Régionale a établi son bureau dans le Multi-Centre, ce qui permet d'exercer une influence positive sur le développement des programmes dans les divers secteurs que nous venons d'énumérer.

Donc les cinq secteurs dans lesquels la Régionale travaillera au cours de l'année 1988-89 demandera un budget total de 50 000$. Il va sans dire que l'on compte sur les octrois du gouvernement fédéral pour rencontrer ce budget qui permettra aux francophones de la Régionale de Bonnyville de vivre en français et de lutter à leur manière contre cette assimilation toujours grandissante.

• *Honneur au mérite*

Des jeunes de Bonnyville reçoivent le Prix de Français

PIERRE BRAULT

BONNYVILLE - Lors de l'assemblée annuelle de la Régionale de l'A.C.F.A. de Bonnyville, on en a profité pour reconnaître l'effort des jeunes à parler et écrire le français. C'est ainsi que 11 jeunes de la 8e à la 11e année ont reçu des volumes en français. Ce sont Christopher Kleiman, Ginette Lavigne et Chantal Dallaire de la 8e année; Marcel Tellier, Caroline Hamel et Gilles Dumont de la 9e année; Monique Meunier et Rachel Lamoureux de la 10e année; Dennis Ralston, Monique Jean et Monique Mercier de la 11e année.

Karen Percy nous fait honneur aux Jeux Olympiques

EDMONTON - On ne peut passer sous silence la magnifique performance de Karen Percy, cette jeune albertaine, membre de l'équipe de ski du Canada qui a remporté deux médailles de bronze depuis le début des Jeux de Calgary. Karen est certainement la fierté de tous les Albertains et Le Franco se joint à tous ses lecteurs pour la féliciter chaleureusement pour cet exploit. Il ne faut pas oublier non plus tous les athlètes canadiens qui ont représenté notre pays au cours de ces compétitions et qui ont donné le meilleur d'eux-même contre ce contingent d'athlètes venu de tous les coins du monde pour participer à cette course aux médailles.



Karen Percy

Editorial

Guy Lacombe

• *École J.H. Picard*

La solution approche

Rarement a-t-on vu la communauté francophone d'Edmonton si unie et si déterminée face à une question qui la concerne de si près et qui, en fait, touche immédiatement son avenir.

Nous parlons, bien sûr, de l'affaire de l'école secondaire J.H. Picard, sur laquelle la Commission scolaire catholique d'Edmonton doit se prononcer (encore une fois!) lundi le 7 mars prochain.

Les Franco-Albertains d'Edmonton sont nettement conscients de deux choses: 1) cette école J.H. Picard a été fondée, en 1972, précisément pour assurer un cours secondaire en français aux élèves francophones d'Edmonton, quand deux institutions privées, le Collège Saint-Jean et l'Académie Assomption ont dû cesser ce service de suppléance qu'elles avaient assumé pendant plusieurs décennies! Et 2) le fait d'offrir dans une même école un programme où le français sert à la fois de langue première pour les francophones et de langue seconde pour les anglophones est une absurdité dont les frais sont inévitablement payés par les étudiants francophones.

Lors d'une réunion récente à laquelle ils avaient assisté nombreux, les parents francophones ont dit souhaiter que la Commission scolaire trouve une formule satisfaisante pour les élèves anglophones qui sont présentement à l'école J.H. Picard, mais il ne faisait aucun doute dans leur esprit que les deux programmes ne pouvaient plus co-exister dans la même école.

En 1982, la Charte canadienne des droits et libertés a d'ailleurs clairement statué que les groupes minoritaires de langue officielle avaient droit, au Canada, à leurs propres écoles. La Commission scolaire catholique d'Edmonton a reconnu ce droit en principe en mettant sur pied l'école Maurice Lavallée. Aujourd'hui, les parents sont déterminés à en obtenir l'application intégrale, c'est-à-dire jusqu'à la 12e année! Tout le monde reconnaît que c'est de la «folie furieuse» que de mettre des enfants dans un programme français jusqu'en 8e année pour ensuite leur infliger un programme d'immersion de la 9e à la 12e année, et ce précisément à une période de leur vie où ils ont le plus grand besoin de prendre conscience de leur identité.

Ces concepts, il faut le reconnaître, peuvent être difficiles à saisir par la majorité, d'autant plus que les groupes majoritaires ont très souvent l'impression que toute concession faite à la minorité est une faveur ou un privilège; ils s'attendent même, bien souvent, à des marques de reconnaissance pour ces privilèges! La majorité a beaucoup de mal à reconnaître qu'une minorité puisse avoir des droits!

S'il en était autrement, il y a belle lurette que la Loi scolaire de l'Alberta, toujours inconstitutionnelle depuis 1982, aurait été ajustée à la Constitution du Canada et que les Commissions scolaires de la Province, loin d'utiliser des subterfuges de toutes sortes, auraient mis sur pied des écoles françaises! Si elles étaient incapables de faire sous le signe de la générosité, elles l'auraient fait sous le signe de la justice et du droit!

Les Franco-Albertains eux-mêmes, habitués à baisser l'échine et à lécher des miettes, redressent aujourd'hui fièrement la tête (pas juste à Edmonton d'ailleurs!): ils ne quémandent plus des privilèges, mais exigent le respect de leurs droits.

On a tout lieu de croire, d'ailleurs que la Commission scolaire catholique d'Edmonton se rendra au désir des parents francophones. Elle profitera - il faut l'espérer - du centième anniversaire de son existence (le premier président incidemment fut un Franco-Albertain, Joseph-Henri Picard) non pas pour faire cadeau à la communauté francophone d'Edmonton, mais plutôt pour lui rendre en toute justice ce dont elle n'aurait jamais dû être privée!

• *Économie*

Créations de plus de 500 emplois pour des indiens de l'Alberta

EDMONTON - Plus de 500 emplois et 250 entreprises à propriété autochtone devraient être créés dans la province, d'ici dix ans, grâce à une aide de 8 300 000$ du gouvernement fédéral à l'Alberta Indian Investment Corporation (AIIC) mise sur pied récemment. C'est le député de Wetaskiwin et secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord, Stan Schellenberger, qui a annoncé, au nom de M. Bernard Valcourt, ministre d'État (Petites Entreprises et Tourisme) et ministre d'État (Affaires indiennes et du Nord canadien), l'offre de la contribution accordée dans le cadre du Programme de développement économique des autochtones (PDÉA) dont M. Valcourt est responsable.

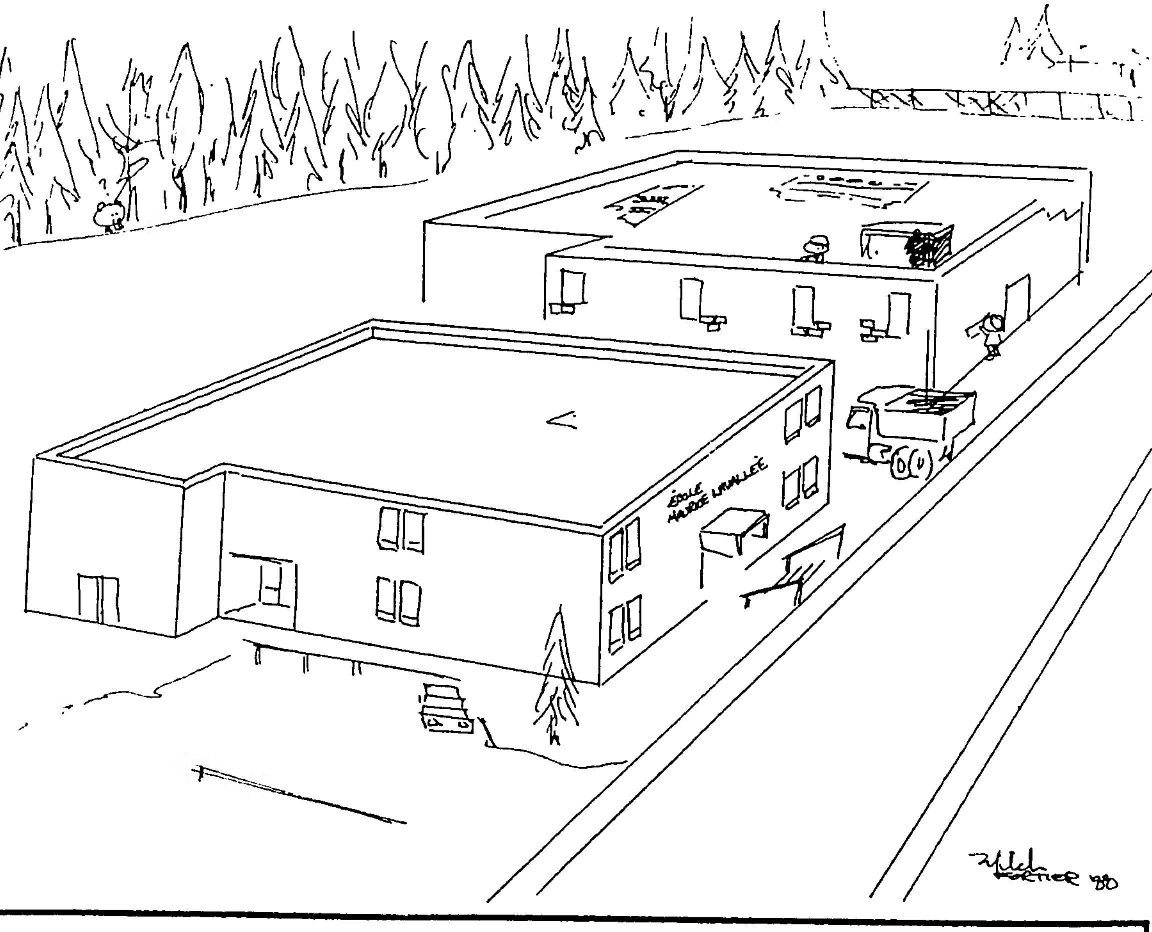
La corporation consentira des prêts commerciaux et offrira des services de conseils aux entreprises à propriété et à contrôle autochtones ainsi qu'aux autochtones qui veulent créer leur propre entreprise, partout dans la province. De plus, elle investira dans des activités commerciales. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien fournira une somme supplémentaire de 2 250 000$ à la corporation pour appuyer ses services de conseils aux entreprises. Les emplois créés grâce à l'aide de l'AIIC seront probablement offerts à des autochtones, dans une proportion pouvant aller jusqu'à 90%. L'apport économique de la nouvelle corporation, pour l'Alberta, pourrait atteindre 27 millions de dollars durant les dix premières années. Les tâches administratives de la corporation occuperont huit personnes.

La nouvelle corporation d'investissement appartient à l'Indian Equity Foundation of Alberta (IEF) qui a été fondée en 1976 en vue d'offrir du financement à prix modique aux entreprises détenues par des Indiens inscrits. La fondation appartient aux 42 bandes indiennes de l'Alberta qui comptent officiellement 43 000 membres.

Selon la déclaration de M. Schellenberger, c'est avec plaisir que le gouvernement participe à la réalisation d'un projet dont le succès aura des répercussions continues et importantes sur le bien-être économique des communautés indiennes de l'Alberta. M. Schellenberger a aussi déclaré que le gouvernement fédéral a déjà aidé la création de plusieurs organismes de développement économique à propriété autochtone, d'un bout à l'autre du pays, dans le cadre de programmes comme le PDEA. «Le gouvernement fédéral cherche ainsi à promouvoir l'autonomie économique des autochtones en raffermissant l'entreprise privée», a souligné M. Schellenberger.

Caricature

C'est la bonne solution!





Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

APF Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Chef d'atelier: Michel Raymond

Tech. en photocomposition: Lise Girard

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Nouvelles régionales

• *A.C.F.A. régionale*

L'assemblée annuelle de l'A.C.F.A. régionale de Plamondon - Lac La Biche attire près de 80 personnes

RAYMONDE M. MÉNARD

PLAMONDON - Le thème de l'assemblée était «l'Affirmation de la jeunesse». Environ 25 jeunes ont répondu à l'invitation qui leur avait été lançée.

Tous les discours étaient en conformité - l'affirmation de soi-même. Un des invités spéciaux M. Léo Piquette, député Néo-Démocrate profita de l'occasion pour remercier les gens de la communauté, parents et jeunes pour leur support dans l'affaire Piquette à la législature. Il indiqua que le Canadien-Français doit faire un impact sur la scène - avoir du leadership dans tous les domaines possibles pour améliorer notre vie économique, sociale, etc.

Les autres invités spéciaux qui ont parlé sur l'affirmation étaient: Marc Lamoureux de F.J.A., Fernande Bergeron de l'A.C.F.A. provinciale et Marcel Préville du Secrétariat d'État. Au sujet de l'Éducation permanente, Jean Watters a été très encourageant.

Parmi les invités on remarquait Paul Dumaine de Radio-Canada et Marcelline Forestier de l'Éducation permanente, Faculté Saint-Jean.

Le président-sortant Reed Gauthier souligna «comme Canadien-Français nous avons une responsabilité fondamentale de préserver ce que nous avons et de récupérer ce qu'on a perdu. Allons-y avec fierté.»



M. Albin Plamondon a remis un souvenir au président sortant M. Reed Gauthier en appréciation de ses six années à la présidence de la régionale de Plamondon. On constate que le bénévolat existe encore dans les régionales et que les francophones se dévouent pour la conservation de la langue et de la culture françaises. *(Photo Raymonde M. Ménard)*



Lena Labonté a présenté un cadeau à Jerry Stefanyk en appréciation des bons reportages des activités de la régionale dans le Lac La Biche Post. *(Photo Raymonde M. Ménard)*

Reed reçu une plaque en appréciation et reconnaissance des derniers 6 ans qu'il a été à la présidence et pour les heures nombreuses qu'il donna à la Régionale.

Jerry Stefanyk a reçu un cadeau d'appréciation pour les bons reportages sur les divers activités de l'A.C.F.A. Lena Labonté a fait la présentation à Jerry qui fait les rapports locaux dans le LacLa Biche Post.

Pour ce qui est des élections, le tout se déroula très bien et en peu de temps car tous les membres du nouveau conseil régional ont été élu par acclamation. Présidente: Raymonde M. Ménard, président-sortant: Reed Gauthier, 1er vice-président: Albert Ulliac, 2e vice-présidente: Lena Labonté, présidente du comité d'éducation: Anita Gauthier, présidente du comité culturel: Rita L'Heureux, présidente du comité du journal: Denise Hart. Représentant d'Atmore-Gourin: Fernand Ulliac, représentante de Breynat: Suzanne Parent, représentante de Normandeau: Alice Richard, représentante de Lac La Biche: Priscilla Cloutier, représentant(es) de Plamondon: Marcel Lemay, Albin Plamondon et Céline Gauthier.

Pour finir la soirée, Raymond Plamondon, Bernard Plamondon, Reed et Géraldine Gauthier ont fait l'animation. Les gens se sont bien amusés en terminant une autre bonne année de la régionale.

• *Du nouveau*

Le Centre de l'Éducation permanente du Nord-Est de l'Alberta obtient sa charte

Il est le premier des trois Centres d'Éducation permanente à devenir une Société à but non-lucratif. Il devient donc une entité légale, ce qui donne une certaine protection à ses officiers, et lui donne accès à certains programmes et octrois qu'il ne pourrait pas atteindre autrement.

Les signataires de la demande d'incorporation sont: Armand Laing, Léo Lambert, Murielle St-Arnault-Christensen, Normand Therrien, et Germain Desaulniers.

Les officiers sont: Président - Armand Laing; Vice-président - Léo Lambert; Secrétaire-Trésorière - Murielle St-Arnault-Christensen, et le Coordonnateur est Germain Desaulniers.

Le bureau est situé au Alberta Vocational Centre de St-Paul, car le Centre est un projet conjoint entre Alberta Vocational Centre et la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta.

• *Club des Pionniers*

On fête deux pionniers à Plamondon

RAYMONDE M. MÉNARD

PLAMONDON - Dimanche le 14 février, les membres du Club des Pionniers célébraient le 79ième anniversaire de naissance de deux de leur ami-membres: Ulric Ménard et Florence (née Gauthier) Schaub.

Ulric Ménard est né le 5 février, 1909 à St-Albert. En 1915, il arriva à Berny (environ 5 milles au nord de Plamondon) avec ses parents, frères et soeurs. Il demeura sur la ferme durant son enfance et après il épousa Marguerite Plamondon. Ils eurent 7 enfants: Hector, Laurette, Euclide, André, Marie-Anne, Philip et Claude. Il est heureux d'avoir eu 21 petits-enfants et 1 arrière petite-fille. Il se retira du travail de la ferme en 1974 et choisit de déménager au village de Plamondon. N'étant pas très loin des fermes de ses garçons il continue sa retraite - comment? En allant travailler!



Nous apercevons ici les deux héros de cette fête, Madame Florence Schaub et Monsieur Ulric Gauthier alors qu'ils étaient honorés par les membres du Club des Pionniers de Plamondon à l'occasion de leur 79e anniversaire de naissance. Meilleurs voeux de santé et bonheur. *(Photo Raymonde M. Ménard)*

Florence Schaub est née le 13 février 1909 à Morinville. En 1911, elle arriva à Plamondon avec sa famille, ils choisirent de s'installer à environ 3 milles au sud-est de Plamondon. Elle épousa Oscar Schaub et demeura sur la ferme durant 38 ans. Leurs enfants sont: Louise, Isidore, Jeanne, Jeannette, Alvine, les jumelles: Annette et Laurette, Thérèse, Emma, Léonard, Rose-Marie, Marie-Anne et Diane. Après le décès de son mari, elle vécut au village, mais elle décida de retourner vivre sur la ferme avec son garçon Léonard. En 1985, elle déménagea à Plamondon à la Villa des Pionniers. Florence se réjouit d'avoir 40 petits-enfants (20 filles et 20 garçons), et 20 arrière petits-enfants.

Alors dimanche c'était leur après-midi de célébration. Il y eut une présentation très variée de chants, chansons à répondre et même des petites pièces satiriques sur Ulric et Florence, et des petits discours. Ceux de tous âges ont participé, des plus petits à Florence qui décida de chanter - quelle vitalité! Ce très bon divertissement était au plaisir d'environ 90 personnes.

Pour terminer la célébration un goûter a été servi par les membres du club.

Ulric et Florence ont eu le plaisir de partager leurs gâteaux de fête avec la famille, les parents et amis.

• *Musée Héritage*

Une rencontre historique et culturelle

LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT - Mme Claude Roberto, docteur en histoire et archiviste aux archives provinciales de l'Alberta, sera l'invitée des Amis du Musée Héritage Museum, samedi le 9 avril prochain à 14h., au musée-même.

Dans cette rencontre historique et culturelle, Mme Roberto, prononcera une causerie d'une demi-heure intitulée: «Les archives francophones». Suite à cette causerie, Mme Roberto, présentera des diapositives sur l'histoire francophone de la province.

Dans une entrevue, Mme Roberto a signalé que sur demande ces diapositives sont disponibles pour St-Albert et la région.

Tous sont invités à cette occasion. Puisque cette causerie sera donnée en français, une invitation spéciale s'adresse aux Canadiens français.

Les Amis du M.H.M., et les employés du musée se font un devoir en même temps qu'un plaisir, d'accorder une place enviable au français. Le muse-letter qui paraît tous les quatre mois, en fait foi. Deux et parfois même trois pages sont rédigées dans cette langue. M. James Tirrul Jones, gérant-conservateur exige presqu'à chaque événement qui se réroule au M.H.M., que le fait français soit inclus.

Le musée est situé dans l'enceinte du St-Albert Place, 5 rue Ste-Anne, St-Albert.

ST-ALBERT EN BREF

La société historique de Saint-Albert, organise «la soirée du Père Lacombe». Le tout aura lieu samedi le 27 février prochain, au St-Albert Inn. Le banquet commençant à 18h45 sera suivi d'une conférence.

• *Bénévolat*

L'A.C.F.A. de Bonnyville honore deux bénévoles





Comme le veut la coutume, l'A.C.F.A. régionale de Bonnyville a honoré deux bénévoles lors de son assemblée annuelle tenue le 4 février dernier. Ce sont Mesdames Francine Gagnon et Antoinette Tellier. Dans la photo du haut, Madame Gagnon montre fièrement la belle toile de l'artiste local Marcel Hétu qu'on lui a remis comme geste d'appréciation pour son magnifique travail. Dans celle du bas, nous voyons celle que l'on surnomme «la femme bionique» ou «Madame 100 000 volts», Madame Antoinette Tellier recevant une belle gerbe de fleurs des mains d'Isabelle Hétu. Madame Tellier a aussi reçu de la poterie, oeuvre de l'artiste local Anita Vincent. *(Photo Pierre Brault)*

• Dossier-Femme

Le CCCSF rencontrera les immigrantes et les femmes membres de minorités visibles

OTTAWA - Au cours de la dernière année, le Conseil consultatif canadien sur la vie des immigrantes au Canada. Le premier, rédigé par Alma Estable, s'intitulait **Les immigrantes au Canada - faits actuels** et s'intéressait à quelques-uns des principaux problèmes que doivent actuellement affronter les immigrantes au Canada. Les dossiers suivants y étaient analysés: participation au marché du travail, instruction, accès à la formation linguistique et aux services de garde. Les immigrantes, le public en général, les recherchistes dans le domaine et les représentants du gouvernement ont favorablement accueilli cette étude.

Les problèmes des immigrantes demeurent un sujet de constante préoccupation pour le Conseil. Afin de donner suite aux demandes concernant les moyens de répondre le plus adéquatement possible aux besoins des immigrantes, le Conseil a commandé la rédaction d'un second document, intitulé cette fois **Les immigrantes au Canada: orientation souhaitables.** Les auteures, Shirley B. Seward et Kathryn McDade, de l'Institut de recherches politiques, ont eu pour mandat de nous fournir une information récente sur les traits socio-économiques des immigrantes, de même que sur certaines questions précises qui les touchent de près: conséquences inhérentes aux diverses catégories d'immigration, situation des travailleuses à domicile, formation linguistique et professionnelle, reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger, services de garde, conditions imposées aux employées de maison. Le document propose également quelques lignes directrices pour une étude plus poussée de la question.

Le Conseil est d'avis que les principales lacunes des mesures et des programmes, dont font état les deux documents, ne peuvent disparaître que si la voix des immigrantes est entendue, si leurs expériences sont prises en considération. C'est pourquoi le Conseil continuera de rencontrer les immigrantes et les femmes membres de minorités visibles un peu partout au pays afin de discuter des problèmes soulevés dans ces documents et de recueillir les suggestions en vue d'une recherche ultérieure. Ainsi, au cours d'une récente rencontre à Toronto avec plusieurs groupes, les points suivants ont été signalés: racisme, logement, moyens de transport, pauvreté, expériences propres aux femmes membres de minorités visibles. D'autres rencontres sont prévues à Saskatoon, Winnipeg, Vancouver, Montréal et Fredericton.

À la suite de ces rencontres, le Conseil pourra définir des mesures à prendre et formuler des recommandations visant à améliorer la vie au Canada des immigrantes et des femmes membres de minorités visibles. Nous vous incitons vivement à étudier les conclusions de la présente étude et à nous faire part de vos suggestions quant à une recherche ultérieure sur le sujet. Vos commentaires seront grandement appréciés.

• Dossier-Femme

Le réseau national Action-Éducation-Femmes a une section régionale

E. ST-AMAND HUBERT

EDMONTON - Le réseau national Action-Éducation-Femmes vise à amener les femmes francophones du Canada vers une prise de conscience de leur condition de vie et une prise en charge de l'amélioration de leurs propres conditions par le soutien et la promotion de l'éducation sous toute ses formes.

Pourquoi devenir membre de l'A.E.F.?

- Vous désirez appuyer les femmes francophones du pays;
- vous croyez que l'Éducation est un excellent moyen de donner aux femmes toute leur autonomie;
- vous considérez qu'il est nécessaire de travailler à faciliter l'accès à l'Éducation aux femmes francophones;
- parce que vous avez envie de vous impliquer directement dans les dossiers que promulgue l'A.E.F.;
- parce que vous voulez vous tenir aux faits des développements concernant le domaine de l'Éducation francophone.

Si cette cause vous intéresse, communiquez avec une de vos représentantes:

Représentante régionale:
Catherine Berthaud-Picard
38 Marion Drive
Sherwood Park (Alberta)
T8A 0M1
Rés.: (403) 467-0185
Bur.: (403) 423-1827

Représentante provinciale
Evelyne St-Amand Hubert
50 Melrose Cr.
Sherwood Park (Alberta)
T8A 3V1
Rés.: (403) 464-2735

Avec toi ça peut changer!

• Programme fédéral

Aide supplémentaire pour Williams Lake

Le député de Cariboo-Chilcotin, M. Lorne Greenaway, a annoncé, au nom du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Benoît Bouchard, que la région de Williams Lake recevra une aide supplémentaire de 53 952$ afin de pouvoir continuer à soutenir le Centre d'aide aux entreprises créé en vertu du Programme Développement des collectivités de la Planification de l'emploi. La région a été sélectionnée en novembre 1986 pour bénéficier de ce programme.

«L'option Centre d'aide aux entreprises a fourni au secteur privé, par l'entremise de conseils et d'investissements, l'impulsion qui lui a permis de créer des emplois permanents, a déclaré M. Greenaway. Les entreprises nouvelles et anciennes peuvent dès à présent bénéficier des services du Centre.»

Ce financement s'ajoute aux montants déjà accordés au Centre sous forme de contributions aux frais de fonctionnement (76 040$) et d'investissements (180 000$).

Le Programme Développement des collectivités vise à aider les travailleurs des collectivités qui, malgré de graves difficultés économiques, montrent un certain potentiel de croissance.

Un Comité d'aide au développement des collectivités, présidé par M. Ron Ehrenholz, a évalué les besoins de la collectivité et étudié les options offertes par le programme. Ce comité peut proposer l'utilisation d'une ou de plusieurs options du Programme Développement des collectivités afin de favoriser la création de petites entreprises et d'aider les travailleurs à se lancer en affaires, à acquérir de nouvelles compétences ou à déménager pour chercher un emploi.

1er Colloque Provincial

Fédération des parents francophones de l'Alberta

à l'hôtel Edmonton Inn - Edmonton, Alberta

PROGRAMME

Le vendredi 4 mars

19h - Inscriptions

20h - Ouverture officielle
avec la Présidente de la F.P.F.A.
le Président du C.N.P.F.
le Président sortant d'Alliance-Québec

20h40 - Vin et fromage

Le samedi 5 mars

8h - Petit déjeuner - conférence (Yvon Mahé)

9h30 - Ateliers
- Passer un message
- Vivre un cas de Cour
- Préscolaire
- École secondaire
- Gestion des écoles de la minorité anglophone au Québec

12h - Dîner-conférence (Georges Arès)

13h30 - Plénière

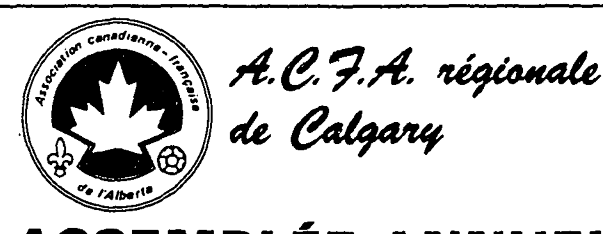
15h - Assemblée annuelle

19h - Banquet avec Francophonie Jeunesse
Thème: «Vivons l'avenir»
Invités d'honneur: Léo Piqette, député provincial
Paul Dumont, président de la F.J.C.F.

21h - Danse avec Beauregard

Information et billets: F.P.F.A. **468-6934**

Remerciements: Secrétariat d'État, Bureau du Québec, Ministère de l'Éducation de l'Alberta, Commissariat aux Langues officielles, Éducation permanente et Club Richelieu.



ASSEMBLÉE ANNUELLE

le samedi 12 mars 1988
à 10h

au sous-sol de l'église Ste-Famille
1719 - 5e rue s.o.

9h30 - rencontre
10h - ouverture de l'assemblée

Pour plus de renseignements,
téléphonez à l'A.C.F.A. au 228-4095.



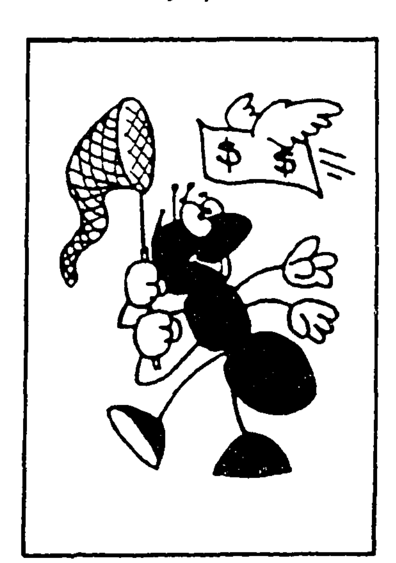
Depuis la naissance de notre fils, il y a six ans, nous déposons toutes ses allocations familiales dans un compte bancaire au nom de notre enfant. Lorsque le montant accumulé atteint 1 000 $, nous achetons au profit de notre fils des obligations d'épargne du Canada. Qui doit déclarer les intérêts gagnés?

Ni vous ni votre conjoint n'avez à déclarer ces revenus en intérêts. En effet, les intérêts gagnés avec les allocations familiales au profit de votre enfant sont reconnus comme le revenu en intérêts de votre enfant. Selon sa situation financière, il n'aura probablement pas de revenu imposable, donc aucune déclaration d'impôt à produire. Toutefois, si vous investissez les allocations familiales à votre nom, vous devez déclarer l'intérêt accumulé dans votre déclaration.

Notez de plus que vous devez inclure le revenu en intérêts de votre enfant dans le calcul de l'exemption pour enfants à charge que vous demandez à son égard.

J'ai prêté 5 000 $ à ma fille lors de son 15ième anniversaire. Elle a investi cette somme et me remboursera après ses études universitaires. Entre temps, qui de nous deux doit déclarer le revenu en intérêts accumulés dans son régime de placement?

Les intérêts gagnés sur l'argent prêté ou investi au profit d'un enfant de moins de 18 ans sont considérés comme le revenu de la personne qui a prêté cet argent. Vous devrez donc déclarer ce revenu dans votre déclaration d'impôt jusqu'à l'année où votre fille ait atteint 18 ans. Vous avez alors peut-être droit à la déduction pour revenu en intérêts et en dividendes, allant jusqu'à 1 000 $.

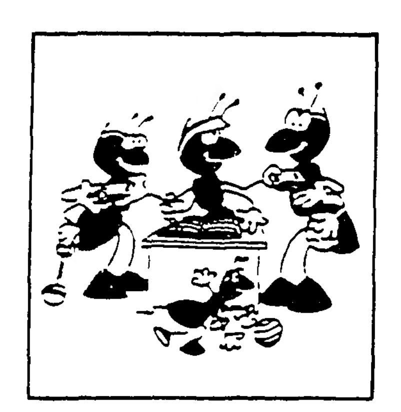


En 1987, j'ai hérité de 19 000 $ que j'ai déposé dans un compte de banque en commun avec mon conjoint. Le feuillet T5 reçu de la banque est établi à nos deux noms. Dois-je moi-même déclarer l'intérêt gagné sur ces sommes comme revenu dans ma déclaration d'impôt?

Le montant de l'héritage est un revenu non imposable et n'a pas à être déclaré. Néanmoins, vous avez reçu des intérêts sur les sommes déposées dans votre compte. Ces intérêts sont un revenu imposable. Comme vous avez un compte bancaire en commun, vous et votre conjoint devrez déclarer dans votre déclaration les revenus en intérêts selon la fraction des fonds que chacun de vous avez déposée. Par conséquent, si vous êtes la seule personne qui y avez déposé des fonds, vous devez déclarer tous les intérêts dans votre déclaration. Ne négligez pas la déduction pour revenu en intérêts et en dividendes, car vous y avez probablement droit.

Par une ordonnance du tribunal, mon ex-conjointe m'envoie chaque mois 450 $ pour nos enfants dont j'ai la garde légale. Dois-je déclarer ces sommes dans ma T1 Générale?

Vous devez en effet déclarer cette pension alimentaire comme revenu imposable dans votre déclaration. Votre ex-conjointe peut déduire ces sommes dans sa propre déclaration. Pour d'autres détails, consultez votre guide d'impôt ou demandez la brochure «Séparation et divorce» à votre bureau de district d'impôt



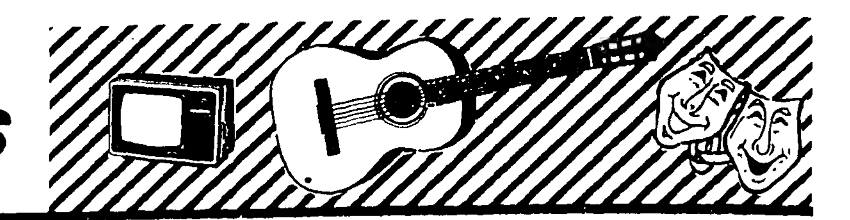
La bourse d'etudes de 3 000 $ que j'ai obtenue du patron de mon père est-elle imposable?

Certainement. Vous devez declarer ce revenu dans votre propre declaration d'impôt si vous l'avez obtenu par un processus de selection independant, sans l'influence de l'emploi de votre pere. Dans ce cas, vous avez droit à une exemption de 500 $ que vous deduisez du montant de la bourse avant de le declarer

Toutefois, si vous avez obtenu cette bourse grâce à l'intervention ou l'emploi de votre père, ce montant fait alors parti du revenu d'emploi de votre père. Ce dernier doit alors le declarer dans sa propre déclaration d'impôt comme revenu d'emploi



Arts et spectacles



• *Cabane à sucre*

Le groupe BEAUREGARD en vedette au Edmonton Inn

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Dans le cadre de cette grande fin de semaine d'activités francophones à Edmonton les 4, 5 et 6 mars prochains, le groupe BEAUREGARD offrira sa musique, ses compositions et un répertoire des plus variés lors d'une soirée au Edmonton Inn, le samedi 5 mars à compter de 21h.

Ce groupe québécois composé de Pierre Boivert, «Red» Martin Fontaine et Pierre Laurier en est un rempli d'énergie, de couleurs, de jeunesse et de gaieté. L'apparence soignée et le charisme de chacun des membres de cette formation ajoute au spectacle une dimension assez spéciale.

La diversité du répertoire tant dans le choix musical que dans l'interprétation est vaste et bien conçue. En plus de jouer de 12 instruments, ils interprètent du Lavoie, Cabrel, Charlebois, Dubois, Séguin, Latraverse, Marjo, Offenbach, Harmonium, Beau Dommage, Pagliaro, etc.

Les membres du groupe BEAUREGARD au fil des années a participé à de nombreuses activités culturelles d'importance. Formé il y a deux ans, BEAUREGARD est le seul groupe québécois à avoir réalisé ses objectifs tout en respectant le goût des gens. Ils se sont produits devant plus de 300 000 spectacteurs à date. Ils ont donné des spectacles Au Jardin des Étoiles de La Ronde en 1986 et 1987 ainsi qu'au Le Pierrot à Montréal, Le Foyer à Québec, Le Gosier à Trois-Rivières, Le Piloup à Rivière du Loup etc. Leur jeunesse, leur talent, leur rythme ainsi que la perfection de leur exécution sont un gage d'une soirée agréable au son d'une musique à la mode, bien de notre temps.



Un spectacle coloré, drôle, où les mimiques et le gestuel parlent d'eux-mêmes, voilà ce que révèle la pièce «Le Circus Bop et Zézelle» présentée par le Théâtre du Coyote. De quoi faire rire tous les enfants et même les plus grands.

Bob et Zézelle, deux clowns sympathiques, nous entraînent à la suite de leurs rêves. Mettre sur pied un cirque, pourquoi pas? Des numéros de ballerine, d'acrobates et de dompteur de lions, tout y est. L'imagination de nos deux amis n'a pas de limites.

Bop et Zézelle, deux personnages qu'il ne faut pas manquer de voir! Ce tout nouveau spectacle sera présenté à la Cabane à sucre le 6 mars prochain au Fort Edmonton.

La chronique de l'improvisateur masqué

C'était soirée de conférence, samedi le 20 février au ALBERTA VOCATIONAL CENTRE de Calgary. Accessoirement (?) c'était aussi jour d'improvisation alors que, pour la troisième année consécutive, les étoiles de la ligue d'Edmonton rencontraient celles de Calgary.

Ils étaient partis plein d'espoir et sans arrière pensée. Leurs coeurs étaient confiants de pouvoir l'emporter contre leurs rivaux de toujours (grrr!).

Je ne vous dirai pas le compte final mais le drapeau de la capitale est en berne. D'une façon très «olympesque» les calgaréens leur ont rappelé que l'important c'est de participer, pas de gagner.

Du début à la fin, Calgary a démontré toute la finesse d'esprit, la vivacité et le jeu physique qui font les équipes gagnantes.

Nos représentants d'Edmonton n'ont pas mal fait. Ils ont tout donné mais ce n'était pas assez devant le rouleau compresseur du sud.

En première période, ceux d'Edmonton ont été surpris pas les spectacteurs de Calgary qui sont habitués à un jeu très différent de celui d'Edmonton. En deuxième, ils ont tenté, sans succès (ou presque) de s'y adapter.

Heureusement ils se sont repris en troisième période mais c'était trop tard. Le sort était déjà jeté en faveur des olympiens. Sans chercher d'excuses, nul doute qu'Edmonton a payé cher l'absence de Jo-Ann Demers et d'Éric Lavoie.

À tout seigneur (seigneuresse) tout honneur, deux calgaréens se sont envolés (eux qui avaient déjà volé la partie) avec les deux premières étoiles, d'abord Nathalie Tremblay puis Éric Tremblay les forces vives du Lac St-Jean, quoi! Jacques Beaupré a remporté l'autre étoile.

Edmonton nous fera oublier ses déboires passagers (on les attend les calgaréens, le 26 mars) alors que débutent les demi-finales de la saison.

Comme d'habitude ça commence à 8 heures à la Boîte à Popicos. Pour tout renseignement téléphonez au 469-7193.

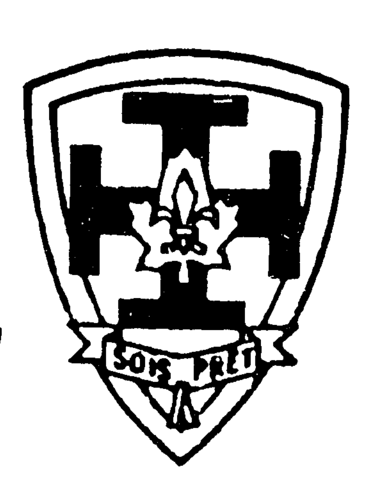
Semaine internationale du scoutisme



Bonne fête



Baden Powell





CASTORS

Le groupe des CASTORS a eu beaucoup de plaisir a poser pour le photographe du journal Le Franco, en compagnie des trois monitrices. De g. à d., 1ère rangée: Marlène Fontaine, Joanne Amyotte, Mélissa Bourgeois et Caroline Spiers. Même ordre, 2e rangée: Jonathan Lévesque, Francis Maranda, Jeffrey Spiers, Lison Fortin et Steve Illiott. 3e rangée: Justin Amyotte, Lucie St-Amand, Jonathan Létourneau, Marie-Josée Ouimet et Évangéline Périsse. Les trois monitrices sont: Diane Fontaine, Pierrette St-Amand et Danielle Forcier. *(Photo Pierre Brault)*

GUIDES et JEANNETTES

Le groupe des GUIDES et JEANNETTES sous la direction de Madame Sylvie Fortin s'initient aux règles et aux jeux à la manière de Baden-Powell, le fondateur du mouvement scout dans le monde. Le chef de groupe Guy Fontaine (en arrière, à gauche) voit à la coordination de tout ce groupe qui se réunit à chaque semaine à l'école Maurice-Lavallée. *(Photo Pierre Brault)*

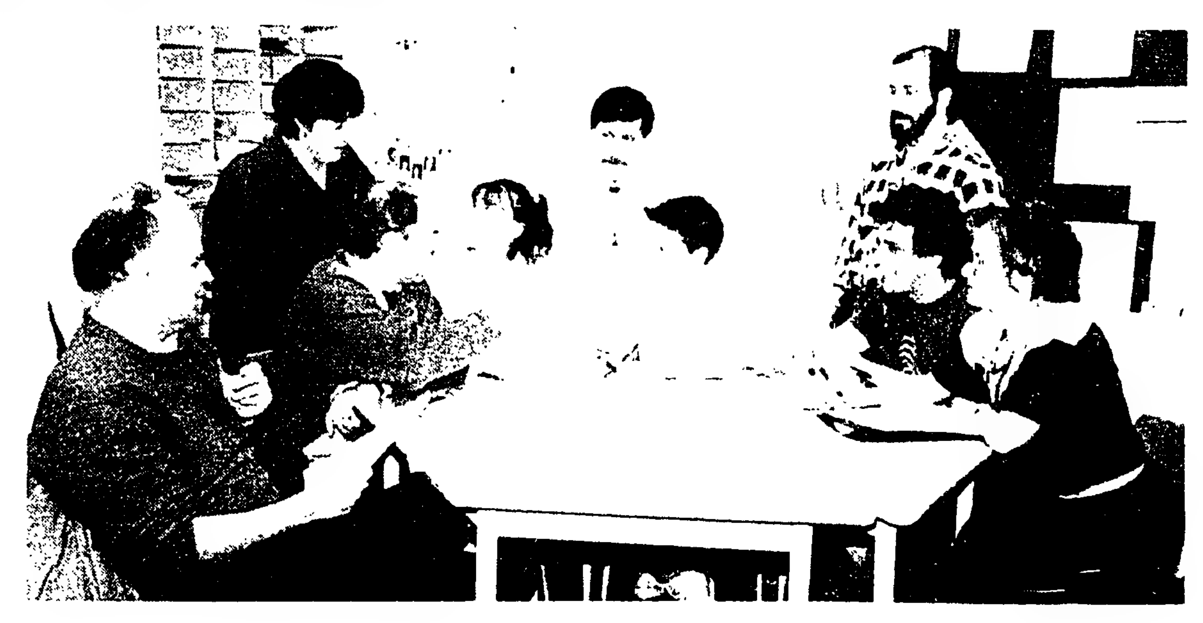


LOUVETEAUX

Les LOUVETEAUX, sous la direction de Guy Charron, Albert Blanchet et Marie Lapointe ont reçu lors de notre visite des insignes pour souligner leur bon travail et leur succès durant les réunions. Durant l'hiver ces louveteaux apprennent toutes sortes de choses qui leur serviront lors de camps scouts qu'ils feront durant l'été à l'occasion de Mamowapik. *(Photo Pierre Brault)*

PARENTS - ADMINISTRATEURS

Mais pour mener à bien cette entreprise scoute, il faut l'implication directe des parents dans l'administration et la bonne marche de la troupe. De g. à d.: Bruno Maranda, président, Paul Pelchat, ex-président, Gisèle Bourgeois, publiciste, Darie Bérubé, trésorière, François Pelletier en charge du journal et Françoise Fiset, conseillière. À l'arrière plan: Raymonde Groulx-Lefebvre, commissaire, Denis Lefebvre, commissaire et Guy Fontaine, chef de groupe. Louise Dumont, secrétaire absente au moment de la photo. *(Photo Pierre Brault)*



• *Culturel*

Mars '88, mois du disque au Carrefour de Calgary

GISÈLE MARQUIS-VOYER

Il y a les disques qui durent un jour et il y a les disques qui durent toujours. Il y a les disques qu'on aime écouter les jours de pluie et de mélancolie et il y a ceux qu'on aime écouter les jours de grand vent et de folle passion. Il y a aussi les disques que nous avons aimés mais que nous n'avons plus et tous ceux que nous n'avons pas encore eu la chance de découvrir. Il y a également des disques dans toutes les langues mais nous laisserons nos coeurs se réchauffer au son si cher à nos oreilles des disques en français.

Plongés comme nous sommes en plein coeur de la culture anglophone, venons nous ressourcer auprès de ces francophones qui ont quelque chose à nous dire.

Lesquels de nos jeunes fredonnent les chansons des Marjo, Dion, Duteil, Séguin, Piché, St-Clair et compagnie? Combien d'entre eux ont entendu chanter Leclerc, Vigneault, Forestier, Charlebois, Reno, Lapointe, Rivard et bien d'autres? Quelles cordes en vous font vibrer les Ferré, Brel, Bécaud, Barrière et tous ceux qui avec et après eux ont bercé vos amours, fait vibrer vos corps et vos coeurs et enchanté vos esprits par leur douce poésie?

La musique et le chant sont des véhicules essentiels à notre culture. Ils sont plus que du folklore, ils sont les porte-paroles de ce que nous sommes et de ce que nous voulons être. Laissons-les entrer dans nos maisons.

Carrières et professions

• *Il était une fois...*

Une belle matinée de la St-Valentin pour le Ciné-Club des enfants

MARIO BOUCHARD

EDMONTON - Environ 90 enfants et 33 parents s'étaient réunis au Musée Provincial d'Edmonton, dans l'avant-midi du samedi 13 février. On y célébrait alors la fête de la St-Valentin. Pour la cause, les animateurs et les bénévoles du Ciné-Club avaient fière allure dans leurs jolis déguisements. On n'y voyait que des coeurs et de beaux sourires.

De petits cadeaux et des souhaits furent distribués aux enfants qui eurent à retracer les amis ayant reçu des dessins semblables. Ce fut une chasse aux coeurs assez bien appréciée par les enfants et leurs parents.

En plus, nous avons assisté à des tours de magie réalisés par de jeunes enfants et les animatrices Guitta et Kathleen. Cela a été bien accueilli par les gens car on pouvait y entendre des rires et voir des yeux grands ouverts.

Également, un hommage particulier fut rendu à la projectionniste Andréa, à la directrice du Ciné-Club, Mme Huguette Hébert, et à moi-même pour les services et le dévouement rendus. Une belle surprise pour chacun qui a fait place à l'émotion.

Finalement, le film «Il était une fois...» a su merveilleusement enchanter le public. Il fut unanimement apprécié par petits et grands. Une belle histoire qu'on aimera à se rappeler et à raconter. Bravo pour cette activité assez bien réussie.

• *La CNPF*

Autonomie, reconnaissance et gestion des écoles françaises

ANNIE GRANGER

MONTRÉAL - Pour la deuxième année consécutive, plus de cent parents francophones provenant de tous les coins du pays (à l'exception du Québec) se sont réunis à Montréal, les 13, 14 et 15 novembre dernier.

Organisé par la commission nationale des parents francophones ce colloque avait pour buts: d'abord de réunir les différents délégués des neuf provinces et deux territoires pour faire le point et élaborer une structure d'organismes provinciaux et national; et ensuite - puisqu'on était dans la métropole québécoise - de sensibiliser les québécois à la réalité des systèmes éducatifs hors Québec par le truchement des médias.

À cet effet, justement, la Commission nationale des parents francophones (la CNPF) avait convié, à une conférence de presse, tout ce que l'on peut compter comme médias dans cette grande ville québécoise. D'ailleurs, le titre du colloque, «l'éducation des francophones hors Québec, le scandale national, même là où le nombre le justifie...» ne pouvait qu'attirer les journalistes. Le scandale décrié par les parents étant justement de dénoncer l'attitude des gouvernements provinciaux qui, à l'exception du Nouveau-Brunswick, causent aux parents francophones d'énormes frustrations, et cela malgré leur signature de la Charte canadienne des droits et libertés et de l'article 23.



Gérard Pelletier

Personnalités invitées

«C'est aujourd'hui, plus que jamais que nous avons besoin du support des leaders qui ont travaillé et travaillent toujours à la reconnaissance de nos droits» a expliqué M. Raymond Poirier. D'ailleurs trois personnalités bien connues ont répondu à l'invitation de M. Poirier. Gérard Pelletier, ancien ambassadeur et aujourd'hui chroniqueur dans un quotidien montréalais, a rappelé l'historique de cette loi, citant entre autres des souvenirs émouvants de pionniers de l'éducation en français dans les provinces canadiennes.

Le second invité était le commissaire aux langues officielles M. D'Iberville Fortier. Et enfin le troisième, le Sénateur Jean-Maurice Simard, l'un des parrains de la loi qui reconnaît l'égalité des deux communautés linguistiques au Nouveau-Brunswick venait à titre de porte-parole du gouvernement Mulroney. Ce dernier a proposé qu'il serait opportun que le Secrétariat d'État consacre au moins 2% du budget annuel de son programme des langues officielles pour aider les parents à revendiquer leurs droits auprès des gouvernements provinciaux.

Une somme ridicule

Hormis le Nouveau-Brunswick, province où les parents francophones ont obtenu le financement de leurs écoles, où ils élisent leurs propres conseillers scolaires et où ils sont les seuls à avoir accès à l'enseignement du français sans souci du nombre qui le justifie, les comités et organisations doivent sans cesse se battre, la plupart du temps avec les moyens du bord. Un simple exemple: la Commission nationale, qui chapeaute environ 435 comités et associations de parents à travers le Canada, reçoit du Secrétariat d'État 32 000 dollars par an, alors que le nerf de la francophonie canadienne est l'éducation en français. «Cette somme est ridicule», réflexion entendue plus d'une fois lors de cette fin de semaine de congrès.

Devant la carte plus que pessimiste de l'éducation en français dans les provinces et territoires, les parents réunis ne se laissent pourtant pas abattre, même si souvent ils doivent remplacer leurs effectifs (des parents bénévoles) qui se «brûlent» à la tâche.

Alors pendant ces deux jours, des stratégies ont été mises sur pied. D'après M. Poirier, grâce à une vision plus globale, les parents dans chaque province pourront présenter le 31 mars prochain, une demande budgétaire plus substantielle et plus réaliste. Ce colloque a obtenu le consensus de la centaine de parents sur la structure à donner à leur organisme provincial avec des programmes d'animation, de récupération, d'information, d'animation politique et communautaire. D'ailleurs le Commissaire aux langues officielles, M. D'Iberville Fortier, à qui on avait demandé de donner dans son discours des solutions, prenait comme exemple le succès de l'immersion en français et de son association, Canadian Parents For French. Il vous faut un mouvement de parents fort et bien rodé, une organisation solide.(...) Parmi les nombreuses résolutions prises au cours de cette fin de semaine, l'une d'entre elles concernait le siège social de la Commission. Il a été recommandé d'établir le siège social, actuellement au Manitoba, à Ottawa.

Pour M. Poirier, le compte à rebours est commencé, il ne tait d'ailleurs pas son opinion, parce que dans dix ans les enfants de la minorité francophone qu'on n'aura pas eus dans des classes françaises sortiront de l'école et seront perdus à jamais pour la communauté francophone.

Carrières et professions



Parlons...

AGRICULTURE

• Un problème de 22 milliards de dollars

Options de restructuration financière de la dette agricole

OTTAWA - Le Comité permanent de l'agriculture de la Chambre des communes a l'intention d'effectuer une étude des mécanismes qui permettraient la réalisation des adaptations d'ordre structurel résultant du fardeau excessif de la dette dans le secteur agricole.

Les coûts et les risques qui résultent de l'endettement considérables des agriculteurs canadiens ont des répercussions importantes sur certains des agriculteurs les plus productifs et sur les institutions qui les financent. Il faut de toute évidence trouver des mécanismes nouveaux pour remédier à ces problèmes dans l'industrie de l'agriculture. En conséquence, le Comité va étudier les diverses solutions de rechange possibles, notamment le financement par actions, la procédure d'examen de l'endettement agricole et les choix qui s'offrent au sujet de la gestion des comptes à risque élevé de la Société du crédit agricole et des biens dont elle est devenue propriétaire.

La Société du crédit agricole acquiert des biens à un rythme accéléré par cession volontaire et par saisie. Il faut trouver des moyens d'administrer les comptes à risque élevé de la Société et de régler les problèmes que posent les saisies et la gestion de biens.

Le financement par actions, qui consiste à remplacer une dette par des investissements de capitaux d'origine non agricole, pourrait efficacement réduire les risques et les coûts en liquidités du financement d'entreprises agricoles. Le Comité a élaboré une proposition détaillée sur la façon d'injecter ce genre de capitaux dans l'industrie.

Toutes les familles agricoles qui pourraient profiter d'un examen impartial de leur situation peuvent se prévaloir de la procédure d'examen de l'endettement agricole. Le Comité évaluera si la procédure de médiation prévue aux termes de la **Loi sur l'examen de l'endettement agricole** permet effectivement de trouver des solutions souples aux problèmes des agriculteurs qui ont des difficultés financières ou qui sont menacés de saisie.

Le Comité invite les intéressés à lui soumettre un mémoire sur les questions directement liées à son étude. Tous les mémoires doivent parvenir au bureau du Comité d'ici le **lundi 23 mars 1988.**

Les particuliers ou groupes désireux de présenter un mémoire peuvent se procurer les documents d'information suivants qui les aideront à bien circonscrire l'étude:

1) Statistiques sur l'endettement agricole;
2) Proposition de financement par actions;
3) Options de gestion des biens de la Société du crédit agricole;
4) La procédure d'examen de l'endettement agricole.

Les documents précités contiennent également les noms de personnes-ressources qui peuvent donner des précisions sur les objectifs visés ou aider autrement les intéressés à préparer leurs mémoires.

Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir des exemplaires des documents d'information, on est prié de communiquer avec le greffier du Comité à l'adresse suivante:

Le greffier du Comité
Comité permanent de l'agriculture
Direction des comités et de la législation privée
Pièce 631, Édifice Wellington
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

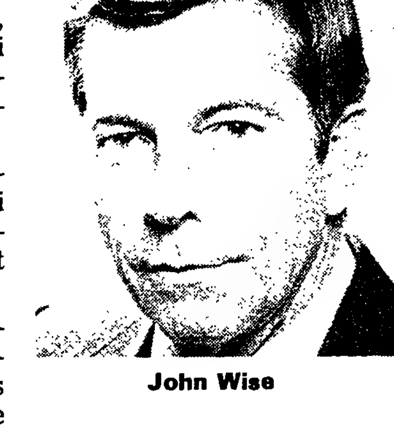
• Nouvelle loi sur les prêts

Améliorations agricoles et coopératives de mise en marché

OTTAWA, Le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, a annoncé la mise en vigueur, pour le 1er février 1988, de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et aux coopératives de mise de marché.

Il s'agit d'une version à portée plus large de l'ancienne Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, qui devient caduque le 31 janvier.

Le nouveau programme permet notamment au gouvernement de garantir les prêts accordés aux coopératives de transformation, de commercialisation et de distribution des produits de leurs membres. Ces coopératives peuvent maintenant recevoir des prêts garantis jusqu'à un maximum de 3 millions de dollars.



John Wise

«Cette disposition devrait aider les coopératives agricoles à obtenir des taux d'intérêt moins élevés pour agrandir et améliorer leurs opérations. Lorsque les coopératives transforment les produits agricoles primaires et les commercialisent sur une plus longue période, l'économie canadienne profite de la valeur ajoutée au produit et les consommateurs d'une offre plus abondante de produits canadiens de haute qualité», a expliqué M. Wise.

La nouvelle Loi comporte aussi plusieurs nouveaux éléments qui s'appliquent aux agriculteurs sur le plan individuel:

- le montant maximum de la dette impayée de chaque agriculteur a été porté de 100 000$ à 250 000$;
- les agriculteurs peuvent obtenir des prêts garantis en vertu de la nouvelle Loi pour refinancer ou consolider leurs dettes existantes, jusqu'à concurrence de 80% de la valeur actuelle de leur actif; et
- une participation aux frais de 0,5% du principal du prêt sera exigée des emprunteurs. Ce droit, qui servira à payer une partie des frais du programme, sera remis à Agriculture Canada par le prêteur.

«Nous avons aussi modernisé le programme en le rendant accessible aux producteurs qui occupent un emploi en dehors de leur exploitation. En effet, de nombreux agriculteurs sont obligés de travailler à l'extérieur pour maintenir leur entreprise en ces temps difficiles», a précisé M. Wise.

Comme sous le régime de l'ancien programme, les prêts peuvent servir à acheter des machines, du matériel, du bétail et des terres additionnelles ou à effectuer de grosses réparations sur leur outillage ou leurs bâtiments.

On s'attend à ce que les prêteurs accordent le même soin aux prêts qu'ils consentent et à leur administration qu'à leurs affaires ordinaires. Le taux d'intérêt maximum qu'ils peuvent exiger est leur taux préférentiel augmenté de 1%.

Les modalités administratives du nouveau programme ont été négociées avec les prêteurs au cours des six derniers mois. Les prêteurs peuvent commencer à accorder des prêts en vertu de la nouvelle loi à partir du 1er février.

• *Agriculture*

Révision du régime de contingentement

WINNIPEG - Le Comité consultatif de la Commission canadienne du blé vient d'autoriser la distribution du rapport du comité de révision du régime de contingentement de la Commission canadienne du blé. Le rapport a été présenté au Comité consultatif lors d'une réunion à Winnipeg le 12 février.

La principale recommandation que le comité a présentée consiste en ce que la Commission commence la collecte du grain en fonction de la quantité que les producteurs s'engagent à lui livrer. Les producteurs signeraient des contrats de livraison où ils indiqueraient les quantités qu'ils s'engagent à livrer. Cette nouvelle méthode remplacerait le présent régime basé sur les superficies en vertu duquel la livraison du grain est demandée en kilogrammes (boisseaux) de l'acre.

Le Comité consultatif a souligné qu'il adhère aux recommandations générales du comité de révision, mais qu'il aimerait connaître les réactions du public avant de le transmettre à la Commission pour décision quant à savoir si et quand ces recommandations seront mises en place.

Les médias ont en main une copie intégrale du rapport et un numéro spécial de «L'Actualité céréalière» renfermant le texte complet devrait parvenir aux producteurs au cours des prochaines semaines. Les producteurs pourront soulever des discussions à ce sujet lors des 23 réunions régionales d'information qui commenceront le 9 mars prochain.



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). M.M.



À l'horaire cette semaine

Samedi 27 février

17h00 **Grand air**
17h30 **Génies en herbe**
18h00 **La Soirée du Hockey.** En direct du Forum de Montréal, les Jets de Winnipeg affrontent les Canadiens.
20h30 **Impact**
21h30 **Juste pour rire.** Invités: Jean Lapointe, Mat Plendl, Mike MacDonald, Popiec, Pierre Brassard, Daniel Lemire et Pierre Verville.
22h25 **Le Téléjournal**
22h45 **Les Nouvelles du sport**
23h00 **Résumé des Jeux Olympiques**
24h05 Télé-Sélection: **La mort aux enchères.** Drame policier avec Roy Scheider, Meryl Streep et Sara Botsford. En revoyant le dossier d'un patient assassiné, un psychiatre croit savoir qui est l'assassin. (amér.82)

Dimanche 28 février

17h00 **Second regard**
18h00 **Le Téléjournal**
18h30 **Résumé des Olympiques. Cérémonies de clôture des Jeux.**
21h00 **Science Réalité**
21h30 **Le sens des affaires**
22h00 **L'autobus du showbusiness. En chair et en rock.** Invités: Marjo, Pagliaro et Pierre Flynn.
23h00 **Les nouvelles du sport**
23h15 **La grande visite** (Reprise de l'émission de 16h00)

Lundi 29 février

17h00 D'une série à l'autre. **La course à la bombe (3e de 6).**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Le Vagabond**
19h00 **La cour en direct**
19h30 **Insolences d'une caméra**
20h00 **Des Dames de coeur.** Jean-Paul se fait l'ange gardien de Roger. Julie espère réaliser un rêve. Véronique surprend tout le monde. Claire remet son voyage. (dernière).
21h00 **Le rêve Californien. (5e de 7).** Frémont est arrêté pour mutinerie. Malgré sa bonne foi et le soutien de son beau-père, il est reconnu coupable et doit retourner à la vie civile.
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Au jour le jour.** (Reprise de l'émission diffusée à 13h15)

Mardi 1 mars

17h00 **D'une série à l'autre: La course à la bombe (4e de 6).**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Il était une fois l'homme**
19h00 **L'heure de Disney**
20h00 **Robert et Compagnie.** Robert, Virgil et Jean-Marc s'amusent aux dépens d'Aimé. Philippe part en guerre contre Julie et vit des moments d'émotion intense.
20h30 **Le Parc des Braves.** Marie a du mal à dire pourquoi l'idée du mariage la séduit si peu alors que son attachement pour Tancrède se fait pourtant passionné et plus quotidien.
21h00 **Dallas**
22h00 Le Téléjournal
22h25 **Le point**
23h00 **Cinéma: Qu'elle était verte ma vallée.** Un mineur du pays de Galles raconte comment une mine de charbon a transformé la vie de sa famille. (amér. 40).

Mercredi 2 mars

17h00 **D'une série à l'autre. La course à la bombe (5e de 6).**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Génies en herbe. Finales inter-provinciales.** École Holy Cross de Saskatoon contre l'école St-George de Vancouver.
19h00 **Star d'un soir** Invités cette semaine: Jean Chrétien, Serge Lama et Marie Tifo.
20h00 **L'Héritage**
21h00 **Actuel**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Cinéma: Les demoiselles de Wilko.** Drame psychologique. Un homme administre un domaine agricole appartenant à des religieuses. (pol. 79)

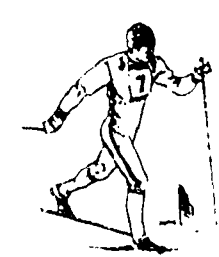
Jeudi 3 mars

17h00 D'une série à l'autre. **La course à la bombe. (dern. de 6).**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Autoroute électronique.**
19h00 **À plein temps**
19h30 **Bonjour Docteur** Lucien vient voir Léopold pour l'entretenir de ses inquiétudes concernant son épouse.
20h00 **Lance et compte (9e de 13)** Suzie et Patrick ont décidé de se marier. Pierre invite Patricia au mariage. Gilles Guilbeault sent une fatigue énorme l'envahir.
21h00 **Rock. (3e de 5).** Rock retourne au centre Olier de son plein gré.
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Cinéma: Rocky I.** Avec Sylvester, Stallone, Talia Shire, Ray Alba, Burgess Meredith et Burt Young. (amér. 76).

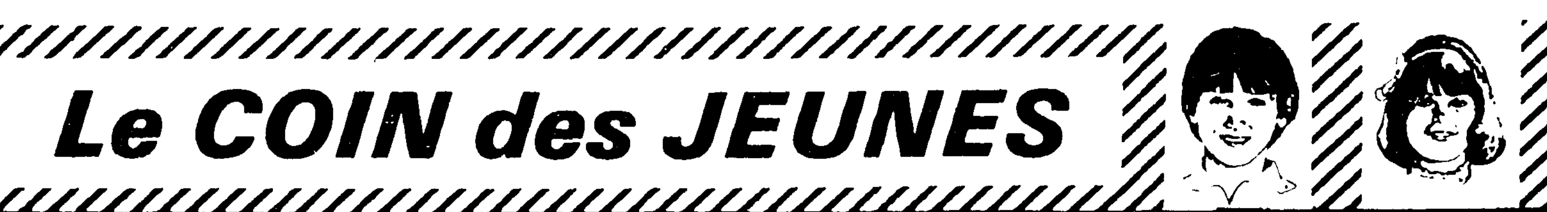
Vendredi 4 mars

17h00 D'une série à l'autre. **Les chemins de la réussite (1ère de 8).** Raconte les défis relevés par des jeunes. (aust. 85).
18h00 **Ce soir**
18h30 **Vidéo Club**
19h00 **Manon. (Début).**
19h30 **Les Grands Films: Cocoon.** Drame de science-fiction. Trois vieillards retrouvent une seconde jeunesse après avoir découvert d'étranges pierres. (amér. 85).
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Cinéma: La revenche (Rocky II). (amér. 79).**









MOT DE 9 LETTRES — MOT MYSTÈRE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTÈRE.

C
Catalogne
Coton
Courtepointe
Coussins
Couverture
Couvre-lit
D
Drap
Draps
E
Edredon
F
Flanelle
H
Housse
L
Laine (2)
Lit
M
Matelas
O
Oreillers
P
Percale
Piqué (2)
Plume
S
Satin
T
Taies (2)

D	E	T	S	N	I	S	S	U	O	C	C
E	R	S	A	L	E	T	A	M	B	O	H
O	U	A	T	I	N	D	T	T	U	T	O
C	T	Q	P	I	E	I	R	R	I	O	U
A	R	L	I	S	L	S	T	E	N	N	S
T	E	A	Q	P	L	E	L	I	D	E	S
A	V	I	U	N	P	A	R	P	S	O	E
L	U	N	E	O	C	T	I	V	A	S	N
O	O	E	I	R	A	U	I	N	U	R	U
G	C	N	E	I	P	L	U	M	E	O	D
N	T	P	E	L	L	E	N	A	L	F	C
E	T	S	S	R	E	L	L	I	E	R	O

Literie

Jeu des 7 erreurs

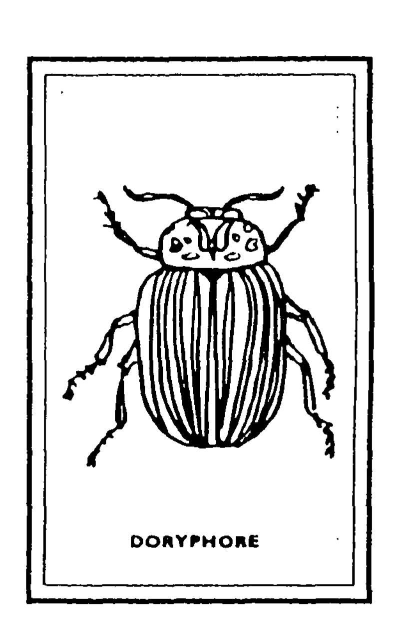
AGNEAU AVEC SAUCE À L'ÉRABLE

2 kg de gigot d'agneau
200 ml. de vinaigrette française
5 mL de moutarde en poudre
2 ml. de romarin
1 gousse d'ail écrasée
2 ml. de sauge
10 ml. de sauce Worcestershire
2 ml. de menthe séchée
15 ml. de jus de citron
125 ml. de sirop d'érable

Placer la viande sur une grille dans un plat peu profond. Mélanger les autres ingrédients sauf le sirop d'érable et badigeonner le rôti. Rôtir pendant 1 h 30 min à 160 °C en badigeonnant souvent. Enlever l'excès de gras et retirer la grille. Verser le sirop d'érable sur le rôti. Couvrir de papier d'aluminium et rôtir jusqu'au degré de cuisson désiré ou jusqu'à ce que le thermomètre à viande indique la température interne requise (à point : 65 °C, environ 45 min de plus; bien cuit : 75 °C, environ 1 h 15 min de plus). Servir la viande nappée de sauce. Quantité : 6 portions.

Source: Agriculture Canada

DORYPHORE



(S.O.P.)— Cet insecte d'origine américaine fut importé en Europe au XIXe siècle. Depuis, il a envahi tous les pays où l'on cultive la pomme de terre et ses larves ravagent cette plante si précieuse.

Dessin à colorier

La Cabane à sucre



Bloc-Notes

Ecrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté

CALGARY

L'A.C.F.A. a des formulaires d'impôt en français. Utilisons-les. Le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30.

03/11

Concert gratuit de Jacques Chauvin samedi le 12 mars à 14h30 au «Memorial Park Library». C'est bilingue c'est pour la famille et c'est offert par la bibliothèque municipale de **Calgary** et par «66 CFR radio Fun with music program».

03/11

Soirée de badminton le 2 mars au gymnase de l'école Ste-Anne, 1010-21 avenue s.e. Les francopones et francophiles de 13 ans sont invités à venir s'amuser et à se rencontrer. C'est la première d'une série de soirées sportives qui seront offertes chaque 1er et 3ième mercredi du mois.

03/11

ST-PAUL

LA SOCIÉTÉ du LIVRE HISTORIQUE à St-Paul est à la recherche d'information de base, d'événements historiques de 1896 à aujourd'hui pour le livre historique de St-Paul. Vous désirez que l'histoire de votre famille paraisse dans ce livre bilingue? Envoyez votre relevé historique d'au moins 500 mots en français et en anglais ainsi que deux photos (noir et blanc) en fournissant une description des deux photos à l'adresse suivante: Jules Van Brabant, sec.-trés.; C.P. 278, St-Paul (Alberta) TOA 3A0. Vous avez jusqu'au 30 juin 1988 pour envoyer le tout. Pour de plus amples détails appelez le 645-4449 ou le 645-3651 et demandez M. Van Brabant.

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

BRUNCH communautaire chaque 2e dimanche de chaque mois.

RIVIÈRE-LA-PAIX

CENTRE Culturel francophone de Tangent - Ouverture de la Bibliothèque publique, tous les vendredis de 2h à 5h et tous les dimanches de 11h30 à 12h30. Une cotisation annuelle vous permettra d'emporter pour 2 semaines tous les livres que vous désirez. Venez feuilleter et choisir parmis les titres tout en prenant un café. Bienvenue à tous!

Les petites annonces

Dans le but de vous donner un meilleur service, votre hebdo Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 4$ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7$ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines.
Plus de 25 mots - 10¢ du mot additionnel. Annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce accepté par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce.

Aucune annulation acceptée après le lundi à midi.

Toute annulation de petite annonce peut être faite par téléphone en composant le 423-5672. Nous n'acceptons pas les frais d'appel.

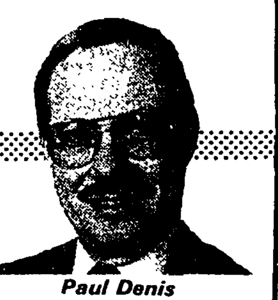
Faites votre chèque ou votre mandat-poste à l'ordre de: Le Franco

Les petites annonces
Le Franco
#201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

Votre argent, vos investissements



LA PLANIFICATION FINANCIERE



Paul Denis

L'encaissement d'un REER

Il faut planifier tôt. Il est préférable de commencer à planifier cinq à dix ans d'avance. En fait il pourrait vous arriver, à votre grand étonnement, de constater que vous pouvez prendre une retraite anticipée.

- **Règle fondamentale** Vous avez le droit de retirer les fonds de votre REER n'importe quand, mais vous êtes obligé d'adopter l'une ou l'autre de ces options à n'importe quel moment avant la fin de l'année civile au cours de laquelle vous atteignez l'âge de 71 ans.

- **Options** Un REER peut être converti en trois sources de revenu fondamentales: Le retrait en bloc des fonds, l'ouverture d'un fond enregistré de revenu de retraite et l'obtention d'une rente viagère. Si vous encaissez et dépensez les fonds de votre REER plutôt que de les transférer immédiatement dans un autre véhicule de placement à impôt différé, tous les fonds deviennent imposables.

- **Rentes:** Lorsque vous achetez une rente, l'institution financière s'engage à vous rembourser votre capital et les intérêts sous forme de versements réguliers, habituellement en mensualités, pendant une période déterminée comme c'est le cas d'une pension. Vous céder donc les fonds de votre REER pour recevoir en échange des versements pendant une période convenue. La période des versements peut être jusqu'à votre décès seulement ou jusqu'à votre décès et celui de votre conjoint, un nombre d'année (5, 10 ou 15 ans) ou être égale au nombre d'années qu'il vous reste à vivre d'ici votre 90e anniversaire ou celui de votre conjoint.

- **Fonds enregistré de revenu de retraite:** Le FERR offre une une certaine flexibilité quant au montant du revenu que vous voulez toucher et aux placements qui contribuent à ce revenu. Il vous fournit un revenu jusqu'à ce que vous ou votre conjoint atteignez 90 ans. Vous êtes obligé de retirer chaque année un minimum d'argent de votre FERR, mais vous avez aussi la possibilité d'augmenter votre revenu ou de faire des retraits forfaitaires. Il vous suffit de conserver de fonds pour vous garantir un revenu dans l'avenir.

Votre FERR peut comprendre des dépôts à court terme ou à taux d'intérêt garanti pour toute la durée du placement. Il peut également inclure des obligations, des titres hypothécaires et des fonds de croissance, sans les garanties ou les restrictions associées aux placements productifs d'intérêts.

Vous pouvez posséder autant de FERR que vous le désirez et vous pouvez combiner divers types de placements dans un même FERR. Mais avant d'agir, informez-vous auprès de votre planificateur financier.

(Paul Denis est conseiller au Groupe Investors Inc. Pour plus d'informations, composez le **468-1658** ou le **466-8587**)

• *Agriculture*

Contrats de livraison garantie de 1988-1989 sur le blé tendre blanc de printemps

WINNIPEG - La Commission canadienne du blé vient d'annoncer qu'elle allait offrir de nouveau aux producteurs de blé les contrats de livraison garantie portant sur le blé tendre blanc de printemps de la campagne 1988-1989.

La Commission fait savoir que les demandes de contrat seront disponibles auprès des gérants de silos à compter de la semaine du 22 février. Les demandes dûment remplies devront parvenir à la Commission du blé le 30 juin au plus tard. Les demandes qui arriveront à la Commission après la date de rigueur, seront acceptées dans l'ordre où elles arriveront, jusqu'à ce que la Commission ait reçu le tonnage maximal couvrant les contrats de vente.

Les producteurs pourront obtenir un contrat du tonnage qu'ils désirent. Un contrat sera dressé par carnet de livraison et il couvrira la totalité du tonnage remplissant les conditions fixées. Seuls les producteurs qui cultivent du blé tendre blanc de printemps en terres irriguées y auront droit et le grain récolté devra être agréé nº 1 ou nº 2 de l'Ouest aux normes pour être accepté en vertu du contrat. Les producteurs devront assigner une acre dans leur carnet de livraison de 1988-1989 par tranche de deux tonnes sous contrat.

Les producteurs ayant l'intention de demander des contrats pourront obtenir des renseignements complémentaires auprès du gérant de leur silo de collecte ou dans l'Actualité céréalière, la lettre de la Commission du blé.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). **A.M.**

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
9810 - 165e rue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19h
Dimanche: 9h30 et 11h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 11h



Nécrologie

PARADIS

Vendredi le 12 février 1988, est décédée Mme Marie Philomène (Bernier) Paradis, à l'âge de 97 ans.

Née le 7 juin 1890, à St-Octave des Métis, P. Qué, Mme Paradis a vécu à Lamoureux à Edmonton. Depuis 1982, elle était pensionnaire au Foyer Youville.

Son époux Isidore l'a précédée dans la tombe, en 1981. Les funérailles eurent lieu lundi, le 15 février dernier, en l'église Notre-Dame de Lourdes, à Lamoureux, Alberta. Le Père François Villeneuve, officiait. Elle laisse dans le deuil, plusieurs neveux et nièces.

Aux parents éprouvés, le Franco présente ses sincères condoléances.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). **M.M.**

Professionnels

CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES



Mars 1988

SESSIONS D'INFORMATION POUR LES CONSEILS RÉGIONAUX DE L'A.C.F.A. ET LES ORGANISMES COLLABORATEURS
Organisées en collaboration avec l'Éducation permanente les mardis 1er, 8 et 15 mars de 18h30 à 20h30 (6 heures)
Frais de scolarité: 50$
Lieu: À partir de la Faculté Saint-Jean à Edmonton, ces cours sont offerts à Bonnyville, Calgary, Edmonton, Fort McMurray, St-Paul, Morinville, Lethbridge, McLennan, Lac La Biche et Peace River.
Description du cours: Sessions d'information pour les élus des régionales de l'A.C.F.A. provinciale.
Renseignements sur la nature de l'association, sur son fonctionnement, sur ses principaux programmes.
Personnes ressources: Employé(e)s de l'A.C.F.A. provinciale.

1
Donnelly - Début du cours d'Art oratoire. Choix de sessions en après-midi ou en soirée. Renseignements: 837-2063
Edmonton - T.F.E. présente en matinée: La Belle au Bois Dormant.
- cours par téléconférence pour les bénévoles de l'A.C.F.A.
Falher - Réunion du Conseil régional de l'A.C.F.A. de Rivière-la-Paix au Collège Notre-Dame à 20h.
- Début du concours «Lire en français» à l'édifice provincial à 20h30.

2
Edmonton - T.F.E. présente en matinée: La Belle au Bois Dormant.
Plamondon - Concours oratoire

3
Edmonton - T.F.E. présente en matinée: La Belle au Bois Dormant.
- Assemblée annuelle et rencontre Franco-Jeunesse F.J.A.
Plamondon -Concours oratoire

4
Edmonton - T.F.E. présente en matinée: La Belle au Bois Dormant.
- Assemblée annuelle et rencontre Franco-Jeunesse F.J.A.
- Semi-finale de la L.L.I.E. à 20h.
Falher - Match d'improvisation à l'école Routhier à 20h. Donnelly vs A.C.F.A.
- Festival de la parole a l'école Routhier à 12h30.
Tangent - Ciné-Club «Il était une fois» à 19h30.

5
Edmonton - Soirée - Cabaret à 21h au Edmonton Inn avec Beauregard.
- Assemblée annuelle et rencontre Franco-Jeunesse F.J.A.
- Asssemblée annuelle et Colloque de la Fédération des parents francophones de l'Alberta au Edmonton Inn. Pour informations: 468-6934.
- Conseil général de l'A.C.F.A. provinciale.
Fort McMurray - Match de volleyball mixte au centre Proserve.
Jean-Côté - Début du cours de l'Ambulance St-Jean, coût 15$. Informations: 837-2063.

6
Donnelly - Spectacle de patinage artistique à 14h30 à l'Aréna.
Edmonton - Journée de la cabane à sucre au Fort Edmonton de 9h30 à 18h.

7
Edmonton - T.F.E. présente en matinée: La Belle au Bois Dormant.
Falher - Ciné-Club «Il était une fois».

8
Edmonton - T.F.E. présente en matinée: La Belle au Bois Dormant.
- Cours par téléconférence pour les bénévoles de l'A.C.F.A.

9
Donnelly - Ciné-Club «Il était une fois».
St-Paul - Réunion S.P.E.F. au centre culturel à 20h.

10
Plamondon - Bingo à la Salle Communautaire de Plamondon, curling club.
St-Isidore - Consigne de livres au centre culturel.

11
Edmonton - Semi-finale de la L.L.I.E. à 20h.
St-Isidore -Consigne de livres au centre culturel.

12
Edmonton - Spectacle des variétés, avec des artistes franco-albertains, organisé par l'A.C.F.A. provinciale avec la collaboration de Radio-Canada et la Boîte à Popicos **(SUR INVITATION SEULEMENT)**
Fort McMurray - Match de volleyball mixte au centre Proserve.
St-Isidore - Consigne de livres au centre culturel.

13
Edmonton - Brunch à la Boîte à Popicos, les hôtes: Théâtre du Coyote de 11h à 14h.
Jean Côté - Bingo paroissial au gymnase de l'école à 19h30.
St-Isidore - Journée de plein-air avec le club de ski de fond à 13h.
St-Paul - Cabane à sucre au camp de la Caisse Populaire.

15
Edmonton - Cours par téléconférence pour les bénévoles de l'A.C.F.A.

16
Edmonton - Échanges de cartes d'affaires à 17h.
Plamondon - Bingo à la salle communautaire d'Atmore.

17
Edmonton - Souper-causerie des femmes francophones. Thème: Le féminisme: danger ou défi?
Plamondon - Dîner communautaire au Centre des Pionniers à 12h.

18
Edmonton - La finale de la L.L.I.E.
Plamondon - Pièce de théâtre française «Séraphin».
St-Isidore - Match d'improvisation au centre culturel à 20h. F.J.A. vs A.C.F.A.
St-Isidore - Conférence de Lise Latrimouille sur 1) Démystifier le mot féministe 2) L'accord du Lac Meech. Informations: 624-3121.

19
Fort McMurray - Cabane à sucre l'après-midi pour les enfants à l'école Father Beauregard. Il y aura une soirée (lieu et heure à déterminer).
Fort McMurray - Match de volleyball mixte au centre culturel Proserve.
Plamondon - Pièce de théâtre française «Séraphin».
St-Paul - Spectacle de l'improvisation au centre culturel.

20
Donnelly - En après-midi spectacle de gymnastique au gymnase de l'école Vanier.
Girouxville - Cours de vidéo amateur de 10h à 16h30 au club des étoiles. Cout 15$
Plamondon Pièce de théâtre française «Séraphin».

21
Edmonton - Semaine Acadienne, congrès et activités culturelles - Société des Acadiens.
St-Paul - Mini-salon du livre.

22
Edmonton - Semaine Acadienne, congrès et activités culturelles - Société des Acadiens.
Falher - Début du cours «La déclaration d'impôts simplifiée» information: 837-2063.

23
Edmonton - Semaine Acadienne, congrès et activités culturelles - Société des Acadiens.
Plamondon - Bingo au centre des pionniers.
St-Paul - Réunion de S.P.E.F. au centre culturel à 20h.

24
Edmonton - Semaine Acadienne, congrès et activités culturelles - Société des Acadiens.
Plamondon - Dîner communautaire au Centre des pionniers 12h.
Fort McMurray - Salon du livre au Centre d'achat Peter Pond.

25
Edmonton - Semaine Acadienne, congrès et activités culturelles - Société des Acadiens.
Rivière-la-Paix - Finale de la ligue d'improvisation du nord (L.I.N.) Lieu à confirmer. Renseignements: 837-2296.
Fort McMurray - Salon du livre au centre d'achat Peter Pond.

26
Edmonton - Semaine Acadienne, congrès et activités culturelles - Société des Acadiens.
Fort McMurray - Match de volleyball mixte au centre Proserve.
- Salon du livre au centre d'achat Peter Pond.
Rivière-la-Paix - Pièce de théâtre «La vie après le hockey». Pour informations: 837-2296.
St-Paul Mini-salon du livre.

27
Fort McMurray - Brunch francophone au Mackenzie Park Inn de 11h à 13h.
Tangent - Tirage de la loterie au centre culturel à 19h.

30
Edmonton - T.F.E. présente à 20h «Le jour se lève».

31
Edmonton - T.F.E. présente à 20h «Le jour se lève».
Plamondon - Dîner communautaire au Centre culturel des pionniers à 12h.